

RAPPORT ANNUEL 2021

ethias

ethias

SIÈGE NATIONAL
Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
+ 32 (0)4 220 31 11

SIÈGE POUR LA FLANDRE
Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
+ 32 (0)11 28 21 11

SIÈGE POUR LA RÉGION
DE LANGUE ALLEMANDE
Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
+ 32 (0)87 59 10 00

ethias.be

Table des matières

MOTS DES PRÉSIDENTS	4
RAPPORT DE GESTION	6
1 Les faits marquants de 2021	6
1.1 Les conditions de marché en 2021	6
1.2 La pandémie de COVID-19.....	6
1.3 Les inondations.....	7
1.4 La distribution de dividendes	7
1.5 Un comité de direction à la mesure de ses ambitions	9
1.6 Progression du rating Fitch	8
1.7 Conclusions de plusieurs partenariats.....	8
1.8 Stratégie groupe	8
1.9 Best Brand Awards 2021	8
1.10 Ecovadis.....	8
1.11 Decavi	8
1.12 Youth Solidarity Awards	8
1.13 Obtention de la certification Top Employer Belgique	9
1.14 Publication de notre 4ème rapport sociétal, témoin de l'implication de longue date d'Ethias dans la RSE	9
2 Analyse des résultats de l'exercice	9
2.1 Non Vie.....	9
2.2 Vie.....	9
2.3 Non-technique	9
2.4 Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité	9
3 Affectation du résultat	9
4 Appréciation en matière de contrôle interne	10
5 Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers	10
5.1 Gouvernance en matière de gestion des risques.....	10
5.2 Risk Appetite.....	11
5.3 Risque d'assurance.....	12
5.3.1 Risques financiers et politique d'investissement.....	12
5.3.2 Risques ALM.....	13
5.3.3 Risques opérationnels	13
5.3.4 Réassurance.....	14
6 Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel	14
7 Événements survenus après la clôture de l'exercice	14
7.1 Dividende.....	14
7.2 Guerre Ukraine-Russie	14
7.3 Tempêtes.....	14
8 Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société	15
8.1 Evolutions réglementaires - Solvency II	15
9 Recherche et développement	15
9.1 Innovation et développement de produits	15
9.1.1 Flora	15
9.1.2 Développement de produits et services.....	15
9.1.3 Investissements Data Technology.....	16
9.2 Evolutions technologiques.....	16
10 Gouvernance	17
10.1 Composition.....	17
10.1.1 Le Comité de direction.....	17
10.1.2 Le Conseil d'administration.....	17
10.1.3 Le Comité d'audit et de risques	17
10.1.4 Le Comité de nomination et de rémunération.....	17
10.1.5 Le Commissaire	18
10.2 Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques	18
10.3 Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération	18
10.4 Conflits d'intérêts	19
10.5 Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias sa	20
11 Rémunérations des administrateurs	22
12 Précisions sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats	24
12.1 Bilan.....	24
12.1.1 Actif.....	24
12.1.2 Passif	24
12.2 Comptes de résultats	24
12.2.1 Compte technique	24
12.2.2 Compte non technique	25
13 Bilan, comptes de résultats et annexes	26
13.1 Bilan.....	26
13.2 Compte de résultats.....	28
13.3 Annexes	31
13.4 Bilan social	45
14 Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021	47
15 Annexe : déclaration relative à l'information non financière	54

Mots des présidents

Pandémie, inondations, cyber-attaques, tempêtes, guerre... Les chocs se succèdent et la réalité de demain ne sera pas celle d'aujourd'hui. Notre rôle en tant qu'assureur des collectivités publiques mais aussi de plus de 1.2 million de particuliers est d'accompagner et de protéger la population en proposant des solutions de couverture et des services innovants et adaptés aux nouveaux risques.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport, tous nos feux sont au vert pour accompagner cette transition et aborder l'avenir de façon sereine et responsable. Forte de sa capacité d'anticipation et de résilience, Ethias a en effet clôturé l'année 2021 avec un résultat satisfaisant, conforme à ses prévisions malgré le contexte complexe de cette année 2021 et en se donnant les moyens de soutenir solidement ses assurés particuliers, les collectivités publiques, ses partenaires ainsi que ses actionnaires. Elle a, stratégiquement en sa qualité d'acteur belge voulu à chaque reprise être leader des initiatives régionales et fédérale des quatre plans de relance, aidé les secteurs les plus touchés par la pandémie, assuré une présence remarquée et appréciée sur le terrain lors des inondations de juillet et indemnisé, à ce jour plus de 90 % des dossiers qui ont fait l'objet d'une expertise. Cette approche à la fois très professionnelle et profondément humaine a valu à Ethias la double reconnaissance de la société de notation Fitch¹ et le titre de Best Brand 2022.

- Au 31/12/2021, le résultat net avant transfert aux réserves immunisées s'élève à 190 millions EUR.
- Le résultat opérationnel des activités Non-Vie s'élève à 200 millions EUR.
- En Vie le résultat opérationnel est de 72 millions EUR.
- L'encaissement global est de 2,78 milliards EUR soit une progression de 49 millions EUR. Ce très bon résultat dépasse les prévisions et est à attribuer tant à l'assurance vie qu'à l'activité non vie.
- Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 178 % après déduction du dividende prévisionnel de 105 millions EUR. Un bon résultat compte tenu du contexte particulièrement difficile de 2021 avec la pandémie et les inondations de l'été. Précisons qu'il est calculé en formule standard sans recours aux mesures transitoires sur les provisions techniques.
- Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, un dividende de 105 millions EUR sera versé à nos quatre actionnaires (l'Etat fédéral, la Région Wallonne, la Région Flamande et la société coopérative Ethias Co.)

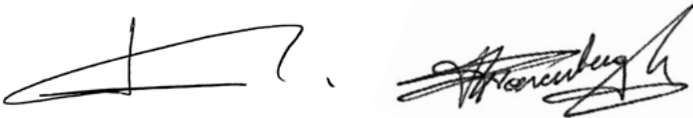
¹ En juin 2021, l'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS (*Insurer Financial Strength*) d'Ethias SA de « A- à A » et de « perspective stable » à « perspective positive ». Une double progression qui démontre la solidité financière d'Ethias, sa bonne rentabilité et son business model robuste. L'assureur a consolidé sa très bonne capitalisation, son faible niveau d'endettement financier, ses performances opérationnelles solides depuis l'exécution dès 2018 de son plan pluriannuel et son très bon niveau de solvabilité.

² Evaluation annuelle de la solvabilité au 31/12/2021.

Ethias est persuadée qu'au-delà des performances économiques, une entreprise doit intégrer des objectifs de durabilité dans l'ensemble de ses opérations et activités. Cet engagement sociétal ancré depuis sa création il y a plus de 100 ans a été accéléré en 2021 avec une nouvelle stratégie « Sustainability », comprenant de nombreuses initiatives réparties autour de trois grands axes « ESG » (Environnement / Social / Gouvernance). Nous avons également le plaisir de vous faire découvrir, en annexe, notre cinquième rapport non-financier qui détaille ce que nous entreprenons au quotidien autour de ces axes.

Nous sommes particulièrement fiers de ce que nous avons accompli grâce à notre modèle d'entreprise unique, nos valeurs, la confiance de nos clients, le soutien de nos actionnaires mais également l'engagement sans faille des 4300 collaborateurs du groupe que nous souhaitons mettre en exergue pour leur courage et leur résilience durant cette période vraiment exceptionnelle.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons – avec l'ensemble des collaborateurs – à votre écoute.



Philippe LALLEMAND

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Myriam VAN VARENBERGH

PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rapport de gestion

Le Rapport annuel d'Ethias SA comprend le rapport de gestion et les comptes annuels d'Ethias SA établis conformément aux dispositions du code des Sociétés et des associations et de l'AR du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances et arrêtés par le Conseil d'administration d'Ethias SA en date du 31 mars 2022. Sauf mention contraire, les montants repris dans ce rapport sont exprimés en milliers d'euros. Rapport du Conseil d'administration d'Ethias sa à l'Assemblée générale d'Ethias sa du 18 mai 2022.

1. Les faits marquants de 2021

1.1 Les conditions de marché en 2021

2021 fut l'année du rebond de l'économie, des marchés financiers et de l'inflation. Beaucoup d'indicateurs se sont rapprochés de leur niveau « pré-covid » : PIB des économies développées, taux de chômage, indices boursiers, spreads de crédit et matières premières. Les marchés financiers ont été portés par le succès des campagnes de vaccination (atténuant les effets de la pandémie), la reprise économique et la croissance des résultats des sociétés. Grace aux mesures et aides déployées par les différents états et gouvernements, l'impact de la crise sanitaire est finalement resté acceptable dans la plupart des secteurs économiques.

Les effets combinés de la réouverture de l'économie (créant des tensions dans les chaînes d'approvisionnement), des hausses des prix des matières premières, des relances budgétaires et des hausses salariales (surtout aux Etats-Unis) ont provoqué une forte remontée de l'inflation. Cette augmentation de l'inflation était considérée comme transitoire en Europe et plus structurelle aux Etats-Unis de sorte que la politique accommodante de 2021 par les banques centrales a été mise en question. Les banques centrales d'Angleterre, du Brésil et du Mexique ont notamment initié une augmentation de leurs taux directeurs.

Au cours du 2ème semestre, la Chine a vu sa croissance économique s'essouffler. Elle est un des seuls pays à avoir adopté une stratégie « zéro-covid » (confinements régionaux systématiques) et elle a dû gérer les difficultés financières d'une grande société immobilière (Evergrande). Le secteur immobilier représente une part importante dans l'économie chinoise et le risque de contagion aux autres secteurs n'est pas neutre. En novembre, l'arrivée du variant Omicron, considéré comme contagieux mais moins sévère que le covid, n'a pas longtemps inquiété les marchés.

Dans ce contexte de reprise économique, les taux obligataires gouvernementaux ont connu de la volatilité mais ont terminé

l'année 2021 avec une hausse conséquente sur l'ensemble de la courbe. A titre d'exemple, le taux des obligations belges à 10 ans a terminé l'année à 0,19% contre -0,39% au 31/12/2020.

La croissance économique, dans un contexte de politiques monétaires accommodantes de la FED et de la BCE, a été favorable aux indices actions : EuroStoxx50 (+20.99%), S&P500 (+26.89%), CAC40 (+28.85%), DAX (+15.789%), BEL20 (+19.02%), FTSE MIB (+23%), NASDAQ (+21.39%).

Plus précisément, ce sont les secteurs cycliques qui ont le mieux performé : technologie (+37%), banques (+36%), médias (+30%), construction (+26%), auto (+25%), luxe (+24%), chimie (+20%). Les secteurs défensifs sont restés à la traîne : immobilier (+1.26%), utilities (+3.56%), distribution (+4.38%). Le seul secteur dont la performance a été négative est celui des loisirs (-9.28%).

1.2 La pandémie de COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de l'entreprise.

En ce qui concerne la protection des collaborateurs, Ethias a continué à être attentive au bien-être de ceux-ci via l'implémentation de différentes initiatives (soutien psychologique, recherche de solutions en cas de proches touchés par la maladie ou de soucis pour la garde des enfants lors de la fermeture d'école, communication permanente et interactive,...).

Ethias a également continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et l'octroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC (responsabilité civile) et en AC (accident corporel) tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias s'est engagée dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation

au moyen des initiatives suivantes :

- l'octroi d'un prêt à la SRIW ;
- la participation en tant qu'expert à des sessions liées à l'organisation du financement de projets au niveau fédéral ;
- la participation à l'augmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;
- la participation à un placement privé pour la région germanophone ;
- un investissement de 80 millions d'euros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallonne, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons qu'Ethias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

C'est avec le même état d'esprit qu'Ethias a décidé pour 2022, au-delà de la prolongation de l'assurance gratuite des centres de vaccination en responsabilité civile, professionnelle et en accidents corporels, d'un certain nombre de mesures complémentaires pour venir en aide aux secteurs les plus touchés par les 4^{ième} et 5^{ième} vagues :

- Secteur de l'enseignement : un budget significatif a été dégagé afin de fournir des kits de prévention aux écoles, comme Ethias l'a fait en 2021 pour les secteurs de la culture et du sport ;
- Secteur de la culture : octroi d'une réduction de 25 % sur la prime de l'assurance incendie des assurés B2B concernés ;
- Secteur sportif : octroi d'une réduction de 10% sur la prime de l'assurance sportive souscrite par les Fédérations.

L'investissement d'Ethias dans ces différents projets est important au regard de ses valeurs et du sens qu'elle entend donner à son rôle sociétal. Plus qu'un simple investissement au sens financier, c'est une prise de responsabilité pour répondre aux besoins de la société, principe ancré dans l'ADN de l'entreprise.

1.3 Les inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cœur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

- Directement libéré une avance de 1.500 euros dès l'ouverture d'un dossier sinistre ;
- Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin d'aller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;
- Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi qu'une aide financière à la Croix-Rouge ;
- Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les

assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en B2C ont été clôturées.

Vu l'ampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole d'intervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit qu'une fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Une estimations des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan.

1.4 La distribution de dividendes

Lors de l'Assemblée Générale d'Ethias SA qui s'est tenue en mai 2021, il a été décidé de distribuer un dividende de 103 millions d'euros à ses actionnaires.

1.5 Un comité de direction à la mesure de ses ambitions

En décembre 2021, le Comité de direction a été renforcé et intègre désormais de nouvelles compétences et de nouveaux membres. Suite aux départs de Benoît Verwilghen, Vice-CEO, qui a pris la direction d'EthiasCo et de Cécile Flandre qui, après avoir accompli pleinement sa mission au poste de CFO, relève désormais d'autres challenges en dehors du groupe, Wilfried Neven devient le nouveau Vice-CEO et endosse le rôle clé de Chief Customer Experience Officer. Il est chargé du développement commercial pour l'ensemble des marchés.

C'est à Nicolas Dumazy, Chief Strategy & Data Officer, qu'a été confiée la mission de développer la stratégie du groupe Ethias, l'innovation et les datas. En charge de la responsabilité sociétale, il a également pour objectif de booster les axes ESG (Environmental, Social & Governance) à tous les échelons du groupe.

Pour accélérer la transformation digitale, Izabella Molnar été désignée comme Chief Digital Transformation Officer. Elle dirige ainsi le pôle IT et poursuit la transformation et la digitalisation de l'entreprise.

Luc Kranzen se voit confier le développement du customer delight sur l'ensemble des directions Claims et devient Chief Claims & Delight Officer.

Le Comité de direction se renforce également en termes d'optimisation du contrôle de gestion, des dépenses et des budgets avec l'arrivée de Maryline Serafin au poste de Chief Financial Officer.

La gestion des actifs est, quant à elle, assurée par Joris Laenen, qui assume par ailleurs le développement de l'activité Life au titre de Chief Investment & Life Officer.

Le poste de Chief Risk Officer reste attribué à Benoît-Laurent Yerna.

1.6 Progression du rating Fitch

En juin 2021, l'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS d'Ethias SA de « A-, perspective stable » à « A, perspective positive ».

Cette double progression démontre la solidité financière d'Ethias, sa bonne rentabilité et son business model robuste. À travers le relèvement de la notation de l'assureur, Fitch souligne qu'Ethias a consolidé sa très bonne capitalisation, son faible niveau d'endettement financier, ses performances opérationnelles solides depuis l'exécution de son plan pluriannuel dès 2018 et son très bon niveau de solvabilité. Cette notation tient également compte de la résilience de ces facteurs pendant la pandémie de Covid19.

Quant à la perspective positive, elle s'explique par la conviction de Fitch de la capacité du Groupe Ethias à maintenir durablement un ratio combiné inférieur à 95 % tout en conservant une capitalisation très solide et un faible niveau d'endettement financier pour les 12 à 24 prochains mois.

1.7 Conclusions de plusieurs partenariats

Ethias continue de renforcer sa stratégie digitale grâce à la conclusion de deux nouveaux partenariats avec les plateformes de comparaison, Voilà et Test-achats-assurances.be, pour le produit Auto.

Par ailleurs, afin de répondre à un besoin sociétal, Ethias a conclu un partenariat avec le spécialiste des services funéraires DELA. Depuis octobre 2021, Ethias distribue ainsi le Plan de Prévoyance obsèques de Dela, une assurance Vie de la branche 21.

1.8 Stratégie groupe

Ethias poursuit l'implémentation de sa stratégie groupe qui consiste à capitaliser davantage sur les forces et spécificités de ses filiales (NRB, IMA Benelux, Ethias Services, ...) afin de positionner le groupe Ethias comme un groupe générateur de valeur pour l'ensemble de ses stakeholders.

Cette stratégie repose, d'une part, sur le renforcement de la dynamique entre les entités du groupe et d'autre part, sur une approche « beyond insurance », c'est-à-dire l'évolution d'une stratégie d'assureur vers une stratégie de services intégrés au bénéfice des clients.

C'est dans ce contexte qu'Ethias Services SA (filiale détenue à 99,9% par Ethias SA) a développé et commercialisé une série de nouveaux services (gestion des compétences et des risques psychosociaux, gestion des risques incendie, gestion du risque management, ...), essentiellement en faveur de la clientèle B2B dans un premier temps, qui seront complétés au fur et à mesure en fonction des besoins identifiés sur le marché. Par ailleurs, l'accélération digitale, autre pilier de la stratégie groupe d'Ethias, est fortement soutenue par NRB (filiale détenue à 68,39%) qui travaille notamment au développement de nombreuses fonctionnalités en faveur des clients B2C et B2B (ouverture et suivi de sinistres en ligne, e-facturation, e-documents, ...). Notons également la commercialisation d'un deuxième produit assurantiel 100% digital, l'assurance colcataire via Flora, l'insurtech d'Ethias.

1.9 Best Brand Awards 2021

Les Best Brands Awards 2021 ont été attribués en avril. Ethias est largement en tête en termes de « share of Soul », à savoir la marque d'assurance reconnue pour créer le lien émotionnel et affectif le plus fort. Cette reconnaissance est le reflet de la relation humaine qu'Ethias construit quotidiennement avec et pour ses assurés, ce qui est plus que jamais essentiel, dans le contexte actuel. En termes de « share of market », Ethias décroche la troisième place juste derrière AG Insurance et KBC.

1.10 Ecovadis

Ecovadis, l'un des principaux organismes d'évaluation RSE, a procédé à un audit non financier d'Ethias, c'est-à-dire une évaluation de la manière dont Ethias intègre les éléments Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son fonctionnement. Le score attribué s'articule autour de 4 dimensions : environnement, social & droits humains, éthique et achats responsables. Avec un score de 57, Ethias récolte la médaille d'argent, enregistre une progression de 18 % par rapport à l'année dernière et figure dans les 25 % des entreprises les mieux notées, au-dessus de la moyenne du secteur sur les 4 dimensions.

1.11 Decavi

Pour la troisième fois, Ethias s'est vue saluée pour ses nombreuses initiatives solidaires liées à la pandémie et pour la deuxième fois pour son engagement sociétal. Decavi souligne ainsi la pertinence de ses engagements, sa volonté à placer l'Humain au centre de ses préoccupations, mais également son Business modèle unique, en tant que 1er assureur direct aux côtés de ses clients particuliers et collectivités.

Par ailleurs, la qualité des produits et services a de nouveau été récompensée puisqu'Ethias a remporté **5 Trophées Decavi** en assurance Non Vie dans les domaines suivants :

- Assurance locataire ;
- Assurance familiale ;
- Assurance Accidents du travail ;
- Innovation – Ethias Mobility & More ;
- Prévention.

1.12 Youth Solidarity Awards

Pour lutter contre la pauvreté chez les jeunes, Ethias a lancé fin 2021 les **Youth Solidarity Awards**. Via cette action, Ethias encourage les CPAS à introduire un projet visant à aider les jeunes en situation de précarité. Pas moins de 130 projets ont été transmis fin janvier 2022 ! Dix-huit projets seront sélectionnés par un jury professionnel et récompensés au printemps 2022 au moyen d'une enveloppe de 450.000 euros attribuée par Ethias. Cette action en co-création avec les CPAS vise à renforcer le rôle sociétal d'Ethias, en cohérence avec nos ambitions en matière de ESG.

1.13 Obtention de la certification Top Employer Belgique

Ethias a obtenu, pour la première fois, la certification Top Employer Belgique 2022. Ce titre récompense sa politique envers son personnel et ses pratiques RH. Il vise particulièrement ses initiatives dans le cadre du Bien-être, de l'Environnement de travail, de l'Organisation & Change et de la Digitalisation.

1.14 Publication de notre 4^{ème} rapport sociétal, témoin de l'implication de longue date d'Ethias dans la RSE

Ethias a publié son 4^{ème} rapport non financier depuis la transposition de la directive européenne 2014/95/EU. Ce rapport montre l'étendue de l'engagement d'Ethias au sein de la société belge et présente le bilan annuel des actions réalisées dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans trois domaines : People, Profitability et Planet. A cela, s'ajoute un large chapitre sur sa stratégie d'investissement durable et sa gouvernance.

L'approche d'Ethias est ancrée dans les préoccupations mondiales et son plan d'actions est axé sur 4 des 17 SDG (Sustainable Development Goals) développés par les Nations-Unies : **pauvreté, santé, climat et villes et communautés durables** (SDG 1, 3, 11 et 13).

2. Analyse des résultats de l'exercice

L'année 2021 enregistre un résultat net de 190 millions d'euros, soit une diminution de 6% par rapport à 2020. Après prélèvements et transfert aux réserves immunisés, le résultat à affecter s'élève à 188 millions d'euros.

L'encaissement total s'élève à 2.779 millions d'euros, soit une augmentation de 2% par rapport à l'encaissement de 2020, grâce à une augmentation de l'encaissement de l'assurance Vie (+2%) et de l'assurance Non Vie (+2%).

2.1 Non Vie

Le résultat des activités Non Vie s'élève à 121 millions d'euros

L'encaissement s'élève à 1.404 millions d'euros et augmente de 2% par rapport à 2020. Il se répartit de la manière suivante entre les segments Particuliers et Collectivités et Entreprises :

- L'encaissement Particuliers augmente de 1% par rapport à 2020 et s'élève à 596 millions d'euros ;
- L'encaissement Collectivités et Entreprises s'élève à 809 millions d'euros et est en augmentation par rapport à 2020 de 2%.

Le ratio combiné net opérationnel s'élève à 93% et reste sous l'ambition des 95%.

Le résultat des activités Non Vie est en nette diminution et est fortement impacté par les inondations partiellement

compensé par les bons résultats financiers et l'absence de tempête importante en 2021.

2.2 Vie

Le résultat des activités Vie s'élève à 102 millions d'euros.

L'encaissement à fin 2021 est en augmentation de 2% par rapport à 2020 et s'élève à 1.374 millions d'euros, dont 50 millions d'euros en Particuliers et 1.325 millions d'euros en Collectivités et Entreprises.

L'encaissement en Vie Particuliers augmente de 19% par rapport à 2020 venant de la nouvelle production en B23.

L'encaissement Vie Collectivités et Entreprises est en augmentation de 2% par rapport à 2020, venant principalement du 1er pilier.

Le bon résultat des activités Vie en 2021 s'explique notamment par la croissance des résultats opérationnels (gains de mortalité) et des revenus financiers non récurrents de 30 millions d'euros. Ces bons résultats ont permis de doter la provision pour participations bénéficiaires (nette de taxes) de 42 millions d'euros, essentiellement sur les fonds cantonnés du 1er pilier.

2.3 Non-technique

Le résultat non-technique avant impôts affiche une contribution négative de 16 millions d'euros, essentiellement due à la charge des emprunts subordonnés et aux réductions de valeur sur les créances. La charge d'impôts de l'exercice s'élève à 18 millions d'euros, et bénéficie de l'utilisation de pertes fiscales reportées et de déductions de revenus d'innovation.

2.4 Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité

Après affectation du résultat, les fonds propres affichent une hausse de 67 millions d'euros, pour s'élever à 1.528 millions d'euros, contre 1.461 millions d'euros fin 2020, suite à un bénéfice net de 188 millions d'euros et la distribution d'un dividende de 105M€.

La marge Solvency II à fin décembre 2021, établie selon la formule standard, s'élève à 178%.

3. Affectation du résultat

Après prélèvement et transferts aux réserves immunisées, le bénéfice net de l'exercice à affecter s'élève à 188 millions d'euros. Après prise en compte du bénéfice reporté de l'exercice précédent, le bénéfice à affecter s'élève à 562 millions d'euros.

L'affectation suivante est proposée à l'Assemblée générale :

- affectation à la réserve légale : 10 millions d'euros ;
- bénéfice à reporter : 448 millions d'euros ;
- rémunération du capital (dividende) : 105 millions d'euros.

4. Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire BNB_2015_21 sur le contrôle interne ainsi qu'aux normes COSO 2013.

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de sa structure organisationnelle ainsi que par des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan pluriannuel ;
- renforce pour chacun de ses collaborateurs le devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;
- intègre le risque de fraudes interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne.

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis et de procédures qui mettent en œuvre ces directives ;
- sélectionne et développe les activités de contrôle, en ce compris les contrôles généraux informatiques, qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualité ;
- communique avec les tiers sur les points qui peuvent affecter le fonctionnement des autres composantes du contrôle interne (actionnaires, analystes, régulateurs, clients, fournisseurs, associations...).

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent ;
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de direction et au Comité d'audit et de risques.

Le dispositif de contrôle interne est en évolution continue et a été renforcé par le recrutement de compétences spécifiques et la création d'un département de contrôle interne. En 2021, une politique de contrôle interne a été élaborée.

5. Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers¹

5.1 Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management, de Contrôle Interne et de Fonction Actuarielle. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense.

Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (Accounting, Asset Management, IT, Human Resources, ...). Il leur revient d'identifier les risques posés par chaque opération et de respecter les procédures et les limites posées.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain, notamment en ce qui concerne les plaintes, les incidents opérationnels et le GDPR.

Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle que sont la fonction de Gestion des Risques (Risk Management), la fonction de Contrôle Interne, la Fonction Actuarielle et la fonction Compliance, qui sont chargées de

¹ Le rapport sur la solvabilité et la situation financière (<https://www.ethias.be/corporate>) fournit des explications complémentaires sur la gestion des risques.

s'assurer que les risques ont été identifiés et gérés par la première ligne, selon les règles et procédures prévues.

Ces quatre fonctions dépendent du CRO, qui assure la coordination transversale des travaux et l'échange adéquat d'informations pertinentes.

Le CRO, membre du Comité de direction, est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

La deuxième ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle peut intervenir au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de direction d'Ethias s'appuie sur des comités dédiés à la gestion des risques. Ces comités sont consultatifs et leurs recommandations sont validées par le comité de direction.

Le **Model Coordination Committee (MCC)** a pour mission de veiller et contribuer au respect, dans le cadre de risque défini par le conseil d'administration, de l'ensemble des normes internes et réglementaires de développement et d'utilisation des modèles quantitatifs internes qu'utilise Ethias aux fins, notamment, de la gestion de ses risques technico-financiers et de sa gestion Actif/Passif.

L'**Insurance Reinsurance Committee (IRC)** a pour mission - en matière de techniques d'assurances, de gestion de contrat d'assurance et de couverture en réassurance - de veiller au respect, par des lignes métiers, des objectifs techniques, commerciaux et du cadre de risque définis par le comité de direction et le conseil d'administration d'Ethias. Ainsi, l'IRC suit les risques techniques (rentabilité, réservation, risques) des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Un travail collaboratif efficace entre 1ère et 2ème ligne est à souligner, notamment sur les dossiers concernant la souscription (revue des guides de souscription, stratégie commerciale non vie, suivi des UFR/CFR, dérogations commerciales, revue des politiques de souscription, provisionnement et tarification, S/P équilibre, POG, risk appetite, ...)

L'**Assets and Liabilities Committee (ALCO)** a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias SA dans ses aspects liquidité, rentabilité et solvabilité via la mise en adéquation des actifs et des passifs de l'entreprise.

Le **Risk Management Forum (RMF)** a pour mission d'échanger sur les risques qui sont présentés au Comité d'Audit et

Risques (et préalablement au comité de direction) de manière détaillée, de façon à pouvoir disposer d'une vue spécifique sur l'ensemble des risques portés par l'entreprise. Il est le forum d'analyses de risques spécifiques mis en évidence dans le cadre de projets ou d'activités afin d'identifier les priorités, les mesures de mitigation et plans d'action pertinents ainsi que le risque cible de ceux-ci et de suivre leur évolution dans le respect de la politique de Risk Appetite. Il veille :

- à assurer une remontée efficace et transparente des risques ;
- à la sélection des risques les plus importants ;
- à l'identification des plans d'action ;
- au monitoring des risques déjà identifiés, surtout en cas de modification (dégradation) de ceux-ci ;
- à proposer aux organes de gestion des guidances métiers pratiques et pragmatiques en ligne avec le risk appetite ;
- à recommander au CD la validation du profil de risques de l'entreprise.

Cet organe ne remplace pas les Local Risk Forums qui sont organisés au niveau opérationnel et qui permettent de construire des plans d'action au niveau des équipes.

Chaque comité est présidé par un membre du Comité de direction. Le CRO est présent dans chaque comité dédié à la gestion des risques. La volonté du comité de direction et du conseil d'administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies par le biais d'un règlement d'ordre intérieur.

Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne, qui évalue, entre autres, le respect des procédures par les première et deuxième lignes de défense et, plus largement, l'efficacité du système de contrôle interne. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement hiérarchiquement au CEO et fonctionnellement au Comité d'audit et des Risques.

En matière de gestion des risques, le conseil d'administration d'Ethias SA assume la responsabilité ultime de l'efficacité du système de gestion des risques. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur le Comité d'Audit et de Risques. Le Comité d'Audit et de Risques conseille le conseil d'administration pour les aspects concernant le Risk Appetite et le niveau de tolérance en matière de risques, analyse le reporting en matière de risques, challenge la mise en œuvre du système de gestion des risques par le comité de direction, et en vérifie la bonne application.

5.2 Risk Appetite

Le Risk Appetite, encore dénommé appétence au risque, est le niveau de risque global que l'entreprise accepte de prendre pour répondre à son objectif de création de valeur. Le Risk Appetite est un indicateur clé stratégique du système

de gestion des risques. Il doit permettre à l'entreprise de réaliser ses objectifs stratégiques tout en maîtrisant les risques qui en découlent. Le Risk Appetite et les objectifs stratégiques de l'entreprise doivent être cohérents entre eux. Le Risk Appetite est du ressort du Conseil d'administration. En pratique, il est proposé par le CRO, validé par le Comité de direction et approuvé par le Conseil d'administration. Les politiques de risque sont la traduction directe de la vision du Conseil d'administration en termes d'appétence au risque. Tout comme les objectifs stratégiques sont traduits en objectifs opérationnels, le Risk Appetite tel qu'approuvé par le Conseil d'administration doit également se traduire, au travers des politiques, en termes opérationnels. Le Conseil d'administration, en ses sessions de décembre 2021 a revu et approuvé le risk appetite d'Ethias SA.

5.3 Risque d'assurance

La gestion des risques d'assurance est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. En Collectivités, les souscripteurs respectent des guides de souscription qui fixent les limites en matière de souscription. Ces limites portent à la fois sur les conditions générales et particulières des contrats, sur la tarification et sur la hauteur du risque. Ils déterminent également le niveau de pouvoir accordé en fonction du niveau hiérarchique et les procédures à suivre, un bureau d'acceptation décidant en dernier ressort au niveau opérationnel. La fonction actuarielle et le Risk Management participent aux bureaux d'acceptation vie et non vie.
2. Pour les Particuliers, les souscripteurs sont soumis à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques et à certaines limites implémentées dans les systèmes informatiques.
3. Les services actuariat et le service réassurance déterminent les besoins de la société en réassurance. Les traités sont revus chaque année en fonction des capacités de souscription de l'entreprise et des demandes de la production.
4. Les tarifs sont établis par les actuaires-tarificateurs et sont soumis à l'avis de la fonction actuarielle. La fonction actuarielle rend également, de façon indépendante, des avis au Comité de direction sur la rentabilité technique des produits.
5. Le Insurance Reinsurance Committee suit les risques techniques des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Il fait rapport au Comité de direction pour validation.
6. Tout nouveau produit et toute modification de produits existants sont analysés au préalable sous les aspects suivants: marketing, juridique, fiscal, rentabilité, contraintes ALM, compliance... conformément à la procédure POG (Proof Oversight & Governance)

5.3.1 Risques financiers et politique d'investissement

5.3.1.1 Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers est intégrée dans la gestion de l'entreprise principalement à travers les activités suivantes :

1. Les gestionnaires d'investissement sont tenus de respecter les politiques d'investissements, en ce compris la politique d'investissement durable et responsable, le code de conduite, de gérer leurs positions dans le respect des contraintes et limites financières, de tendre vers l'allocation d'actifs stratégique visée par l'entreprise.
2. La direction Asset Management est en charge de la gestion courante du portefeuille d'investissement. Elle organise à des fréquences adaptées des réunions de gestion tactique des investissements où il est décidé des actions à mener d'une part dans le cadre des contraintes précitées et d'autre part en fonction des lignes de conduite et décisions émanant de l'ALCO.
3. L'ALCO a pour mission de fixer les lignes de conduite des investissements et de suivre les portefeuilles en fonction de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'Administration.
4. La composition, la performance et les risques inhérents aux portefeuilles sont suivis mensuellement par le biais de l'Investment Management Dashboard.

L'ensemble de ce dispositif est coordonné et monitoré par la première ligne de défense au sein de la direction Asset Management. La direction Risk Management joue le rôle de deuxième ligne de défense en assurant un suivi rigoureux et actif des différents risques financiers inhérents à la gestion d'actifs.

5.3.1.2 Politique d'investissement

En 2021, Ethias a maintenu les principes fondamentaux inscrits dans sa politique d'investissement. Nous avons continué d'ancrer nos actions autour de la recherche de rendement tout en maîtrisant nos risques, d'une gestion ALM rigoureuse, de notre rôle d'investisseur de référence en soutien du développement de l'économie locale, du déploiement de notre politique d'investissement responsable et d'une gouvernance exemplaire.

En termes d'investissements, la baisse des taux et des spreads des obligations suite à l'intervention massive des banques centrales a perduré en 2021. Ce contexte de marché nous a poussés à favoriser des investissements moins liquides ou d'autres classes d'actifs tout en restant dans les bornes fixées par notre politique de gestion des risques d'investissement. De ce fait, notre exposition obligataire a été légèrement réduite, au profit notamment d'investissements davantage décorrélés de la volatilité des marchés cotés tels que la dette privée, les prêts hypothécaires ou encore les actifs réels. Ethias a par ailleurs légèrement augmenté son exposition en actions en profitant des afflux de liquidités soutenant la relance post-COVID 19. Au niveau de nos investissements

en immobilier de placement, nous avons augmenté notre exposition au secteur logistique et légèrement diminué notre exposition sur le secteur des maisons de repos.

En termes de risques financiers, 2021 été marquée par la sortie partielle de crise COVID avec une meilleure visibilité sur les risques engendrés par celle-ci. Cette année, nous avons continué à identifier les principaux risques pouvant avoir des impacts significatifs sur la performance du portefeuille d'investissement. L'impact de l'augmentation de l'inflation sur nos passifs d'assurance a été particulièrement suivi. Ce risque a été mitigé à travers l'augmentation de notre position en obligations indexées à l'inflation. Les autres risques (taux, spread, crédit, immobilier, liquidité, etc.) ont continué de faire l'objet de suivis spécifiques et lors qu'opportun d'actions de gestion ou de couverture. Une attention particulière reste portée sur les risques de marché et leur traduction sur le calcul de la marge de solvabilité d'Ethias. L'augmentation du coût en capital lié aux investissements est notamment lié à la modification de notre allocation d'actifs cible. Cette augmentation est compensée par la création de valeur générée par nos investissements sur la période.

Bien que notre portefeuille d'investissement soit extrêmement liquide, les inondations de juillet 2021 ayant impacté la Belgique nous ont amenés sur la seconde partie de l'année à conserver un niveau de liquidités suffisant dans l'attente de précisions sur les indemnisations à prévoir.

En tant qu'investisseur responsable, Ethias adopte depuis de nombreuses années une approche rigoureuse, éthique et transparente dans la gestion de ses actifs financiers. Depuis 2020, Ethias a aligné ses critères d'exclusions de l'ensemble de ses portefeuilles sur la norme 'Towards Sustainability', développée à l'initiative de Febelfin mais est également devenue signataire des UN PRI. En 2021, Ethias a revu l'ensemble de sa politique d'investissement durable et responsable. Ethias a identifié les principaux risques de durabilité sur lesquels elle concentre ses efforts. Nous mettons en œuvre des moyens importants pour déployer notre stratégie d'investissement responsable. Celle-ci se décline notamment à travers la politique d'engagement actionnarial, la politique d'exclusion et la sélection des investissements sur la base de critères ESG. De manière spécifique, Ethias s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique à travers un objectif qui consiste à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050 au plus tard. Nous entendons encore renforcer nos investissements dans des activités durables notamment en lien avec le plan d'action européenne (« EU-Green deal ») et la Taxonomie verte. Enfin, en tant qu'actionnaire actif, Ethias a mis à jour et publié en 2021, une politique de vote et une politique d'engagement. Pour ce qui est de la politique d'engagement, Ethias a pris des engagements forts en 2021 en rejoignant 3 initiatives collaboratives, à savoir la Belgian Alliance for Climate Action, l'initiative Climate Action 100+ et le Partnership for Biodiversity Accounting Financials.

Au-delà des enjeux environnementaux, Ethias entend jouer

un rôle majeur dans le paysage économique belge. A ce titre, nous avons pris une part importante dans le soutien financier aux plans de relance qui se sont concrétisés fin 2021. Ainsi, nous avons souscrit dans les initiatives régionales et fédérale à hauteur de 80 millions d'euros (engagement total d'investissement réparti entre les fonds Welvaartsfonds, Amerigo, Boosting.Brussels et le Belgian Recovery Fund). En 2022, Ethias poursuivra cette approche en investissant dans les infrastructures belges, des prises de participations ou d'autres opportunités permettant de soutenir les thèmes de la mobilité, la santé, la lutte contre la pauvreté et la transition énergétique. Ethias poursuivra ces investissements avec l'objectif d'insuffler un nouvel optimisme et une dynamique dans l'économie belge qui souffre énormément de la crise sanitaire actuelle. Ces actions seront réalisées en conformité avec notre politique d'investissement et nos bornes d'allocation d'actifs.

Enfin, nous avons continué de renforcer notre dispositif de gestion et de gouvernance des investissements. En 2021, Ethias a étendu sa procédure de sélection et d'évaluation des gestionnaires de fonds notamment en lien avec le développement des produits Branche 23.

5.3.2 Risques ALM

Un rapport ALM trimestriel permet de diagnostiquer la gestion actif-passif et la situation en matière de liquidité et de proposer les mesures correctrices nécessaires. Ce rapport est analysé par le Comité ALCO. Les conclusions sont présentées au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent et qui détermine le pilotage spécifique de certains risques identifiés. Un rapport synthétique est transmis au Conseil d'administration.

Le Comité ALCO a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias dans ses aspects rentabilité, liquidité et positionnement Solvency II. Il est chargé de valider les stratégies en matière d'ALM, d'investissement, le risque d'investissement d'en assurer le suivi, de valider la SAA, d'assurer la cohérence avec le Risk Appetite.

5.3.3 Risques opérationnels

En matière de risques opérationnels, Ethias mène plusieurs types d'analyses de risques, à savoir :

- analyse des risques opérationnels sur les activités ;
- analyse des risques opérationnels sur les projets ;
- analyse des risques opérationnels sur les nouveaux produits ;
- analyse des risques opérationnels sur les changements d'organisation ;
- analyse des risques opérationnels transversaux impactant l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise ;
- analyse des risques de sécurité de l'information et des risques Cyber.

Le Comité de direction suit directement le risque opérationnel et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes conformément à la politique de gestion des risques d'Ethias.

5.3.4 Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages, de responsabilité (diverse et des véhicules à moteur), de personnes et les risques de catastrophes (naturelles ou humaines) sur les personnes et/ou les biens.

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs : les assurances dommages, les assurances de responsabilité (diverse et automobiles), les assurances de personnes (accidents du travail et assurances décès-invalidité).

Ils sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et pour couvrir les capacités requises dans le cadre de Solvency II.

Le prix des capacités de réassurance a encore été orienté à la baisse étant donné les importantes capacités disponibles.

Les programmes de réassurance ont peu évolué entre 2020 et 2021. Globalement, notre coût de réassurance est stable.

6. Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

La déclaration non financière est établie dans un rapport distinct joint en annexe à ce présent rapport.

7. Événements survenus après la clôture de l'exercice

7.1 Dividende

Le Conseil d'administration d'Ethias SA proposera à l'AG de mai 2022 le versement d'un dividende de 105 millions d'euros.

7.2 Guerre Ukraine-Russie

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une vaste offensive militaire à l'encontre de l'Ukraine. Ce scénario du pire était sous-évalué par les marchés financiers et affecte désormais de manière croissante mais différenciée les actifs risqués. A ce stade, il est difficile de se prononcer sur l'issue de ce conflit tant la situation évolue de jour en jour.

Selon nos estimations actuelles, notre portefeuille d'investissement se montre très résilient et l'impact direct du conflit en Ukraine sur celui-ci devrait être relativement limité. Les plus-values non réalisées en actions devraient souffrir de manière différenciée selon les secteurs et les émetteurs sans pour autant changer notre positionnement sur les émetteurs concernés. A noter que de par notre politique d'exclusion, Ethias est peu exposé au secteur de l'énergie. En obligations d'entreprises, seuls un ou deux émetteurs actifs dans le transport ou la distribution de gaz pourraient être durablement affectés par cette crise, sans pour autant qu'un risque de défaut soit clairement identifié à ce stade. Enfin, les spreads de crédit des obligations émises par les pays limitrophes de la Russie s'écartent mais notre exposition sur ces pays est limitée et la solidarité financière européenne exclut tout risque de défaut sur ces pays.

Enfin, il est possible que cette crise ait des impacts indirects sur un certain nombre de positions. Si ce conflit s'enlise, il aura un impact sur la croissance ainsi que sur la confiance des consommateurs et investisseurs dans un environnement toujours plus inflationniste. Ces effets indirects font actuellement l'objet d'analyses complémentaires.

7.3 Tempêtes

La Belgique a été fortement touchée par des tempêtes courant février 2022. Après la tempête Dudley passée en Belgique le 16 février 2022 créant des dégâts importants, le Nord de l'Europe a de nouveau été frappée par une tempête encore plus intense le vendredi 18 février 2022, prénommée Eunice. Celle-ci fut particulièrement sévère à l'ouest de notre pays et à la Côte particulièrement, avec une rafale enregistrée à Ostende de 133.3 km/h. Pour ces régions, il s'agit de l'une des plus violentes de ces 20 dernières années. Une troisième tempête fait son arrivée le 20 février, Franklin, avec des averses et des rafales de vent intense, générant également plusieurs dégâts et perturbations dans les transports.

L'impact de ces trois tempêtes successives est actuellement estimée à 35 millions d'euros avant réassurance.

8. Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

8.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

Une révision, d'une ampleur plus large que celle précédemment connue, des paramètres utilisés dans le calcul de solvabilité requis est envisagée pour 2025. L'autorité de supervision européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) avait lancé dans le courant de 2019 une consultation auprès des parties prenantes du secteur afin d'identifier les aménagements à opérer dans le calibrage du SCR en formule standard. Ces propositions visent à adapter le régime Solvency II aux évolutions du marché et à y incorporer l'expérience pratique acquise au cours des premières années de son application. Un exercice de Stress Testing a été organisé par l'EIOPA en 2020 pour évaluer l'impact de certains aménagements sur les compagnies. Sur base de ces résultats, l'EIOPA a proposé en 2021 à la Commission Européenne la transcription de certaines mesures dans la réglementation.

Néanmoins afin d'anticiper au mieux l'impact des changements futurs de la réglementation sur notre ratio, Ethias participe au groupe de travail de l'Union professionnelle des Entreprises d'assurances belges (Assuralia). Par ailleurs, Ethias analyse avec soin les propositions de la Commission Européenne, dans le but d'en évaluer les impacts financiers et organisationnels.

9. Recherche et développement

9.1 Innovation et développement de produits

9.1.1 Flora

flora by Ethias

Après un lancement réussi en septembre 2020 et une première offre d'assurance Locataire, Flora s'est distinguée en proposant à la rentrée 2021 une solution innovante pour les colocataires. Flora, première Insuretech 100% digitale couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assurance en Belgique, se positionne comme un canal de distribution complémentaire pour Ethias en ciblant essentiellement les digital seekers.

9.1.2 Développement de produits et services

Ethias continue son engagement dans l'innovation tant en matière de produits que de services afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients et de la population en général. A côté de Flora évoquée ci-dessus, Ethias a également développé plusieurs services innovants en capitalisant sur la complémentarité des compétences présentes au sein de sa

filiale informatique NRB, de sa filiale spécialisée en assistance IMA Benelux ou encore de sa filiale Ethias Services :

- Home Services by Ethias : plateforme digitale qui permet aux utilisateurs (clients ou non d'Ethias) de commander des services pour faire des petites réparations ou des travaux dans leur maison (services variés pouvant concerner le chauffage, les serrures, les sanitaires et plomberie, les travaux d'électricité, la menuiserie, ...)
- Sharonomy : une solution téléchargeable sur smartphone qui permet au client d'envoyer des photos de son véhicule d'occasion et évite ainsi la présentation physique du véhicule avant la souscription d'une assurance Dégâts matériels ;
- AssistOnDemand : possibilité de recourir – via un parcours digital – à un dépanneur lorsqu'on ne dispose pas d'une couverture en Assistance ;
- LibertyRider : app ange gardien des motards, qui est proposée à tous les titulaires d'une assurance Moto ;
- Améliorations de l'expérience client (fonctionnalités complémentaires dans la Customer Zone et dans Ethias Connect, espace digital dédiée respectivement aux clients B2C et B2B) ;
- En Santé :
 - Ethias a débuté, en collaboration avec Masana et plusieurs hôpitaux un programme-test d'accompagnement et de suivi à domicile des patients avec des pathologies diverses ;
 - Ethias est également le partenaire de MoveUp dans le développement de son programme de suivi des patients ayant subi de la chirurgie bariatrique ;
 - Ethias a testé avec Abi, sur un échantillon de plusieurs milliers de personnes, une solution de première orientation médicale par sms.
- À l'attention du B2B, Ethias Services propose désormais :
 - un logiciel cartographique, web et mobile, dédié à l'inventaire et à la maintenance des espaces et équipements des aires de jeux ;
 - l'EAP (Employee Assistant Program), un programme d'assistance du personnel qui permet d'accéder par téléphone à un ensemble de services divers (d'ordre professionnels et privés) ;
 - un soutien psychologique individuel qui s'est adressé plus spécifiquement aux étudiants (lors du confinement) ou aux victimes des inondations de juillet, mais qui a également toute sa pertinence dans le cadre des accidents du travail ou des assurances revenu garanti ;
 - un service de réintégration professionnelle suite à un accident ou une maladie de longue durée ou encore des burn outs ;
 - un service en cybersécurité qui permet aux entreprises de remédier à un faible niveau de protection contre les risques cyber ;

- des audits des risques Incendie et des mesures de prévention afin de permettre aux entreprises et services publics de répondre à leurs obligations légales.
- Tous ces services sont désormais accessibles sur une marketplace (<https://solutions.ethias.be/fr/>) qui a été lancée en septembre 2021. Les projets sont visibles et expliqués sur notre vitrine Ethi’hub (<https://ethihub.be/fr/>)

9.1.3 Investissements Data Technology

Ethias renforce son programme Data entamé en 2021 au travers notamment de développements visant à centraliser les données dans un environnement unique et gouverné afin de soutenir les ambitions stratégiques Data de l’entreprise.

9.2 Evolutions technologiques

Ethias continue à renforcer sa position de n°1 du direct, du Digital et des Services publics. Dans ce cadre, nous poursuivons nos programmes de transformation de l’IT, notamment :

- Les services IT d’Ethias sont renforcés par une centralisation au niveau groupe chez notre filiale NRB, avec un nouveau contrat pluriannuel qui permet d’instaurer une vision à long terme avec un contrôle des dépenses IT tout en maintenant des investissements ambitieux pour supporter notre vision stratégique. Une approche ‘agile’ est lancée pour augmenter aussi notre agilité globale ;
- Le programme Century a permis de mettre en production le nouvel outil de gestion de sinistre auto et incendie ;
- Le programme Digital qui a pour ambition d’offrir aux clients d’Ethias des services en ligne et des applications innovantes, a permis la mise à disposition d’un nouvel espace client modernisé et permettant l’accès au travers des plateformes mobiles ;
- Plusieurs partenariats ont pu être concrétisés au travers d’interfaces standardisés (API) ;
- Afin de gagner en agilité et en réactivité par rapport au besoin de nos marchés, nous avons démarré un programme de modernisation de l’ensemble des applications legacy existantes ;
- Ethias a déployé un plan d’actions sur la gestion des données, axé sur la qualité et la gouvernance des données et leur exploitation afin de créer de la valeur pour nos clients.

Par nos initiatives d’innovation, Ethias suit aussi les dernières évolutions technologiques dans le marché, avec Flora comme réalisation phare.

Certains développements ont fait l’objet de déductions dans le cadre de mesures d’incitants fiscaux en matière de recherche et développement

10. Gouvernance¹

10.1 Composition

10.1.1 Le Comité de direction

Nom	Fonction
Philippe Lallemand	Président - Chief Executive Officer
Benoît Verwilghen ^[1]	Vice-président - Chief Operating Officer life
Cécile Flandre ^[2]	Membre - Chief Financial Officer
Wilfried Neven ^[3]	Vice-président - Chief Customer Experience Officer
Nicolas Dumazy ^[3]	Membre - Chief Strategy & Data Officer
Maryline Serafin ^[3]	Membre - Chief Financial Officer
Benoît-Laurent Yerna	Membre - Chief Risk Officer
Luc Kranzen	Membre - Chief Claims & Delight Officer
Joris Laenen ^[3]	Membre - Chief Investment & Life Officer
Izabella Molnar ^[4]	Membre - Chief Digital & Transformation Officer

[1] Jusqu'au 30/11/2021 [2] Jusqu'au 25/11/2021 [3] A partir du 01/12/2021 [4] A partir du 15/12/2021

10.1.2 Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Administrateur
Marc Descheemaecker	Administrateur
Kathleen Desmedt	Administratrice
Philippe Donnay ^[5]	Administrateur (indépendant)
Olivier Henin	Administrateur
Ingrid Loos	Administratrice (indépendante)
Claude Melen ^[6]	Administratrice (indépendante)
Marc Meurant	Administrateur
Philip Neyt	Administrateur
Anne-Marie Seeuws	Administratrice (indépendante)
Karl Van Borm	Administrateur
Bruno van Lierde	Administrateur (indépendant)
Philippe Lallemand	Administrateur
Benoît Verwilghen ^[1]	Administrateur
Cécile Flandre ^[2]	Administratrice
Wilfried Neven ^[3]	Administrateur
Maryline Serafin ^[3]	Administratrice
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur

[1] Jusqu'au 30/11/2021 [2] Jusqu'au 25/11/2021 [3] A partir du 01/12/2021 [5] Jusqu'au 22/10/2021 [6] A partir du 25/11/2021

10.1.3 Le Comité d'audit et de risques

Nom	Fonction
Bruno van Lierde	Président
Marc Descheemaecker	Membre
Philippe Donnay ^[5]	Membre
Ingrid Loos	Membre
Claude Melen ^[6]	Membre
Marc Meurant	Membre

[5] Jusqu'au 22/10/2021 [6] A partir du 25/11/2021

10.1.4 Le Comité de nomination et de rémunération

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Membre
Olivier Henin	Membre
Anne-Marie Seeuws	Membre

¹ Situation au 31/12/2021

10.1.5 Le Commissaire

PwC – Réviseurs d'entreprises SRL

Culliganlaan 5 – B-1831 Machelen

Représentée par T. Meuleman, Réviseur agréé A01894 – Nommé pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

10.2 Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques

Le comité d'audit et de risques est composé de cinq administrateurs non exécutifs, dont trois administrateurs indépendants.

Le comité d'audit et de risques est présidé par Bruno van Lierde et est par ailleurs composé d'Ingrid Loos, Marc Descheemaeker, Marc Meurant et Claude Melen.

M. van Lierde est diplômé en droit et en économie (UC Louvain) et a suivi le Stanford Executive Program. Il a une expérience importante dans les services financiers, ayant conseillé, comme Senior Partner et Managing Director du Boston Consulting Group, les directions générales de banques et de compagnies d'assurances sur leur stratégie, des fusions et acquisitions, leur organisation, des grands programmes de changement et d'amélioration des performances. Il est président des conseils d'administration de Buy Way, Inventures II SDG Growth Fund, Lloyd's Insurance Company, Sopartec, Tempora, ainsi que des asbl Cliniques de l'Europe, H. Uni et SOS Village d'Enfants (Belgique). Il est également membre des conseils d'administration de NRB, Ring Ring et Vives Inter University Fund, administrateur délégué de SMA et président du comité stratégique d'Univercells. Il est Professeur de stratégie à la Solvay Brussels School of Economics and Management. M. van Lierde répond par ailleurs aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Mme Loos possède une licence en sciences économiques appliquées, un master en économie ainsi qu'un executive master en change management (Sioo – Universiteit Utrecht-Amsterdam). Elle a fait carrière dans le secteur financier en occupant des fonctions dirigeantes dans l'octroi de crédits, l'engineering financier, le risk management et l'audit interne. Elle a été secrétaire générale du groupe Fortis. Elle a également été directrice auprès de PwC Belgium Advisory, pratiquant les matières de la gouvernance d'entreprise. Mme Loos est, par ailleurs, membre indépendant du comité d'audit du « groep Stad Antwerpen » (Ville d'Anvers) et administratrice de l'Université d'Anvers. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Descheemaeker est licencié en sciences économiques appliquées et dispose d'un post-graduat en études économiques européennes. Il a été vice-président exécutif du groupe ISS, administrateur délégué de ISS Belgique,

administrateur de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019), président du conseil d'administration de Brussels Airport Company et administrateur délégué, administrateur et président du comité d'audit de la SNCB. Il est actuellement président du conseil d'administration de De Lijn et administrateur de la BEI, du FEI et de GIMV.

M. Meurant est ingénieur civil en mathématiques appliquées et licencié en sciences actuarielles. Il a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été membre du comité de direction puis CEO de Winterthur-Europe Assurances pour la Belgique et le Luxembourg. Il a ensuite été CEO de CPH Life où il a notamment piloté la mise en œuvre de la réglementation SII. Il a par ailleurs été administrateur de BBL Life et BBL Insurance, Touring Assurances, Atelia, Verheyen, Winterhur République tchèque et membre du Comité Exécutif d'Assuralia. M. Meurant est aussi actuellement Président des conseils d'administration d'Amifor, Smart Plan et Bessonnat, risk manager et administrateur exécutif de M.M.H., administrateur de CPH Life et de The Ring Ring Company et administrateur et président du comité d'audit et de risques de Scottish Widows Europe.

Mme Melen dispose d'une licence en sciences de gestion et a suivi une formation complémentaire en analyse, contrôle et révisorat. Elle est actuellement administratrice et présidente du comité d'audit de Brussels South Charleroi Airport et première auditrice réviseuse de la Cour des comptes de Belgique. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

10.3 Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération

Le comité de nomination et de rémunération est composé de quatre administrateurs non exécutifs. Il est présidé par Myriam Van Varenbergh, présidente du conseil d'administration, et est par ailleurs composé d'Anne-Marie Seeuws, Jacques Braggaar et Olivier Henin.

Mme Van Varenbergh est titulaire d'une licence en droit, d'une spécialisation en droit fiscal et d'une licence supplémentaire en droit des sociétés, mais aussi d'un diplôme en médecine légale. Elle a également suivi brièvement des études aux États-Unis. Depuis plusieurs années, madame Van Varenbergh est membre du conseil d'administration de NRB SA et de la LUCA School of Arts. Elle a été membre du Conseil supérieur de la Justice, de la Commission de nomination pour le notariat, du Conseil flamand pour les contestations électorales, présidente du Conseil de l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes, membre du conseil d'administration du régulateur flamand des médias, de NV Fluida, de Vandenbussche SA, etc. Elle a également été administratrice/membre du Comité de direction de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

Mme Seeuws est licenciée en sciences économiques appliquées. Elle a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été administratrice-membre du

comité de direction de la Baloise assurance, administratrice d'Euromex assurance, administratrice-membre puis présidente du comité de direction de Nateus Life assurance, de Nateus assurance, d'Audi assurance et administratrice de Nateus Nederland et de Korfina Insurance. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Braggaar dispose d'une candidature en droit et d'une licence en criminologie. Il a occupé les fonctions de responsable RH-budget dans différents cabinets ministériels. Il a été secrétaire général adjoint, membre du comité de direction francophone et national de l'UNMS où il était notamment en charge de la gestion des ressources humaines à la direction générale et administrateur de plusieurs asbl liées à la mutualité. Il a aussi été administrateur et membre du Comité de nomination et rémunération de la Sowaer. Il a occupé le poste de Secrétaire général de Fonsoc PS et a été Commissaire du Gouvernement auprès de Wallimage SA et Wallimage Entreprises. Il occupe actuellement le poste de Secrétaire politique du groupe PS au Sénat et est administrateur de Solidaris. M. Braggaar connaît particulièrement bien Ethias, ayant été administrateur de la SMAP puis d'Ethias Droit Commun (devenue EthiasCo) et de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

M. Henin est licencié en droit et titulaire d'un DEA en droit économique. Il a été directeur de cabinet de différents Ministres, administrateur de la Banque européenne d'investissement, représentant du ministre des finances au conseil de régence de la BNB, commissaire du gouvernement au sein du conseil d'administration du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, CFO de la SNCB, administrateur de Thi Factory, Eurogare, Lineas et Brussels Airport Company. Il est actuellement président du conseil d'administration de Fedimmo, vice-président de la SFPI, administrateur et CFO de Sabena Aerospace et de Blueberry, administrateur de SABCA et administrateur indépendant de Dôme Invest et de Stemme Belgium. M. Henin est également président du conseil d'administration d'EthiasCo.

10.4 Conflits d'intérêts

Si un administrateur a directement ou indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération du conseil d'administration. Sa déclaration ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans son chef doivent figurer dans le procès-verbal du conseil d'administration qui prend la décision.

(1) Lors de sa réunion du 28 janvier 2021, le conseil d'administration a analysé les objectifs 2021 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à

la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la détermination des objectifs 2021 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2022.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« ... La présidente invite J. Balistreri à commenter la proposition quant à la définition des objectifs 2021 des membres du comité de direction, celui-ci précisant que les objectifs sont en ligne avec le BP adopté par le conseil d'administration.

...

Au terme de ces explications, le conseil d'administration marque accord sur les propositions formulées.

Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision de fixer les objectifs 2021 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2022, a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Le conseil d'administration justifie la décision prise par l'intérêt de la société. ... »

(2) Lors de sa réunion du 24 février 2021, le conseil d'administration a procédé à l'évaluation de la réalisation des objectifs 2020 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit l'attribution d'une rémunération variable sur base de la réalisation de leurs objectifs 2020.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« ... La présidente cède la parole à J. Balistreri afin de commenter la réalisation des objectifs des membres du comité de direction pour l'année 2020.

...

Au terme de cette présentation, le conseil d'administration décide de suivre la recommandation du comité de nomination et de rémunération et d'octroyer aux membres du comité de direction les rémunérations variables telles que présentées.

Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du Code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision qu'il a prise d'accorder les rémunérations variables telles que proposées aux membres du comité de direction a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Il justifie cette décision par la prise en compte du degré de réalisation des objectifs qui leur avaient été assignés pour l'année 2020. ... »

(3) Lors de sa réunion du 25 novembre 2021, le conseil d'administration s'est prononcé sur la détermination des modalités financières de la fin du contrat de B. Verwilghen avec Ethias SA.

B. Verwilghen s'est abstenu de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'il avait, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et

associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la détermination des modalités financières de la fin de son contrat avec Ethias SA.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« ... La présidente informe ensuite le CA que B. Verwilghen est amené à occuper de nouvelles fonctions au sein du groupe Ethias et plus particulièrement celles de directeur général d'EthiasCo à dater du 1er décembre 2021. Dans ce contexte, le CA prend acte, à la date du 30 novembre 2021, de la démission de Benoit Verwilghen en qualité de vice-CEO et COO Life et d'administrateur exécutif. Le CA examine les modalités de fin de collaboration de B. Verwilghen, lesquelles sont commentées par le CPOO, et les valide.

...

Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision de détermination des modalités financières de la fin de contrat avec Benoit Verwilghen a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Le conseil d'administration justifie la décision prise par l'intérêt de la société. ... »

(4) Lors de sa réunion du 22 décembre 2021, le conseil d'administration a analysé les objectifs 2022 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la détermination des objectifs 2022 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2023.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« ... Le CPOO est alors invité à en présenter les objectifs dans le détail.

...

Au terme de la discussion, le CA marque accord sur les propositions formulées moyennant quatre modifications.

...

Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, le CA constate que la décision de fixer les objectifs 2022 des membres du CD, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2023, a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Le CA justifie la décision prise par l'intérêt de la société. ... »

Quant aux membres du comité de direction, ils signalent qu'aucune décision n'a été prise ni aucune opération décidée qui tomberait dans le champ d'application de l'article 7 :117 du Code des sociétés et associations.

10.5 Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias sa

Conformément à la circulaire de la CBFA PPB-2006-13-CPB-CPA concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises d'assurances notamment, nous publions la liste des fonctions extérieures exercées par les administrateurs et les membres du Comité de direction d'Ethias SA dans des sociétés autres que celles avec lesquelles Ethias SA entretient des liens étroits.

Ne sont pas reprises dans cette liste les fonctions extérieures exercées dans des organismes de placement collectif, des sociétés patrimoniales et des sociétés dites de « management ».

Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Braggaar Jacques	Mutualité Solidaris Mons-Wallonie picarde	rue du Fort 48 7800 Ath	Mutualité	Administrateur
Descheemaeker Marc	GIMV (actions et obligations cotées)	Karel Oomsstraat 37 2018 Antwerpen	Investissements	Administrateur, membre du Comité d'audit
	De Lijn	Motstraat 20 2800 Mechelen	Transport en commun	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération
	European Investment Bank (obligations cotées)	98-100 boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg	Investissements et crédits	Administrateur
Henin Olivier	European Investment Fund	37b avenue J.F. Kennedy L-2968 Luxembourg	Investissements et crédits	Administrateur
	Fedimmo	Chaussée de Wavre 1945 1160 Bruxelles	Gestion immobilière	Président du Conseil d'administration
	Sabena Aerospace	Avenue E. Mounier 2 1200 Bruxelles	Maintenance aéronautique et spatiale	Administrateur et CFO
	Blueberry	Avenue E. Mounier 2 1200 Bruxelles	Holding financier	Administrateur et CFO
	SABCA	Chaussée de Haecht 1470 1130 Bruxelles	Engeneering	Administrateur
	Dôme Invest	Rue des Olympiades 2 6000 Charleroi	Holding financier	Administrateur indépendant
Loos Ingrid	Stemme Belgium	Rue Capt. Aviateur Jacquet 44 5020 Namur	Aéronautique	Administrateur indépendant
	Universiteit Antwerpen	Prinsstraat 13 2000 Antwerpen	Enseignement	Administratrice
Meurant Marc	Smart Plan	Rue de Linthout 120 1040 Bruxelles	Intermédiation et courtage en assurances	Président du Conseil d'administration
	M.M.H.	Boulevard A. de Fontaine 15 6000 Charleroi	Assurances	Administrateur exécutif
	Bessonnat	Rue Jean Piret 1B L-2350 Luxembourg	Holding financier	Président du Conseil d'administration
	Scottish Widows Europe	Avenue du Bois 1 L-1251 Luxembourg	Assurances	Administrateur, président du Comité d'audit et de risques
	AMIFOR	Galerie du Centre 1000 Bruxelles	Assurances	Président du Conseil d'administration
	CPH Life	Rue Perdue 7 7500 Tournai	Assurances	Administrateur
	The Ring Ring Company	Culliganlaan 2/F 1831 Diegem	Communication	Administrateur
Neyt Philip	Curalia	Rue Archimède 61 1000 Bruxelles	Assurances	Administrateur
	Ghelamco Invest (obligations cotées)	Zwaanhofweg 10 8900 Ieper	Investissements immobiliers	Administrateur
Van Lierde Bruno	Sopartec	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Investissements	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Tempora	Rue des Anciens Etangs 44-46 1170 Bruxelles	Conception et gestion d'expositions et de sites culturels	Président du Conseil d'administration
	Buy Way	Rue de l'Evêque 26 1000 Bruxelles	Crédits	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Cliniques de l'Europe	Avenue Defré 2016 1180 Bruxelles	Hôpitaux	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Univercells	Rue Auguste Piccard 48, 6041 Charleroi	Pharmaceutique	Président du Comité stratégique
	VIVES Inter University Fund	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Investissements	Administrateur
	Lloyd's Insurance Company	Bastion Tower Etages 13&14	Assurances	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et de risques, président du Comité de nomination et de rémunération
Melen Claude	Brussels South Charleroi Airport	Rue des Frères Wright 8 6041 Charleroi	Aéroport	Administratrice, présidente du Comité d'audit

Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Lallemand Philippe	Safran Aero Boosters (actions et obligations cotées)	route de Liers 121 4041 Herstal	Construction aéronautique et spatiale	Administrateur
	Assuralia	Square de Meeûs 29 1000 Bruxelles	Assurances	Membre du Comité exécutif et administrateur
Neven Wilfried	Xior Student Housing (actions cotées)	Mechelsesteenweg 34 2018 Antwerpen	Immobilier	Administrateur indépendant
	Euresa	Rue Royale 151 1210 Bruxelles	Assurances	Directeur
Dumazy Nicolas	Noshaq	Rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Investissements	Administrateur
Kranzen Luc	Euresa	Rue Royale 151 1210 Bruxelles	Assurances	Directeur
Laenen Joris	GIMV Health & Care	Karel Oomsstraat 37 2018 Antwerpen	Investissements	Administrateur
Molnar Izabella	IME Services & Consulting	Everbergstraat 72 3071 Erps-Kwerps	Services et conseils aux entreprises	Gérante statutaire

11. Rémunérations des administrateurs

Nom de l'administrateur (non exécutif et exécutif)	Fonction dans Ethias sa	Rémunération Ethias sa (jetons)	Rémunération Ethias sa (fixe)	Nbre de réunions Ethias sa (CA - Comité d'audit et risques - Comité de nomination et rémunération)
Myriam Van Varenbergh	Présidente	20.000,00	27.500,00	21
Jacques Braggaar	Administrateur non exécutif	25.650,84	9.500,00	21
Marc Descheemaeker	Administrateur non exécutif	26.000,00	12.500,00	28
Kathleen Desmedt	Administratrice non exécutive	17.578,84	7.500,00	14
Philippe Donnay	Administrateur non exécutif	20.000,00	10.122,28	22
Olivier Henin	Administrateur non exécutif	25.045,37	9.500,00	20
Ingrid Loos	Administratrice non exécutive	33.892,52	12.500,00	28
Claude Melen	Administratrice non exécutive	3.000,00	1.256,80	3
Marc Meurant	Administrateur non exécutif	32.806,52	12.500,00	29
Philip Neyt	Administrateur non exécutif	12.000,00	7.500,00	13
Anne-Marie Seeuws	Administratrice non exécutive	26.016,68	9.500,00	21
Karl Van Borm(*)	Administrateur non exécutif	13.000,00	7.500,00	14
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	27.000,00	22.500,00	29
Philippe Lallemand (**)	CEO	0,00	0,00	33
Wilfried Neven (**)	CXO	0,00	0,00	25
Benoît Verwilghen (**)	Vice-CEO/COO Life (Jusqu'au 30/11/2021)	0,00	0,00	25
Cécile Flandre (**)	CFO (Jusqu'au 25/11/2021)	0,00	0,00	24
Nicolas Dumazy (**)	CSDO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Luc Kranzen (**)	CCDO	0,00	0,00	25
Joris Laenen (**)	CILO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Izabella Molnar (**)	CDTO (Depuis le 15/12/2021)	0,00	0,00	1
Maryline Serafin (**)	CFO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Benoît-Laurent Yerna (**)	CRO	0,00	0,00	28

(*) versé à la Ville d'Anvers

(**) par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
		NRB (***) (Jetons)	NRB (***) (Fixe)	
Philippe Lallemand	Président	5.500,00	12.500,00	11
Maryline Serafin	Administratrice non exécutive	500,00	0,00	1
Cécile Flandre	Administratrice non exécutive	2.000,00	5.000,00	4

(***) versé à Ethias SA

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
		NRB (Jetons)	NRB (Fixe)	
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	4.500,00	6.250,00	9
Myriam Van Varenbergh	Administratrice non exécutive	2.500,00	5.000,00	5

Nom du membre du comité de direction	Fonction	Rémunération brute (*)	Rémunération variable brute (*)
Philippe Lallemand	CEO	437.898,32	86.764,00
Benoît Verwilghen	Vice-CEO/COO Life (Jusqu'au 30/11/2021)	335.219,06	60.735,00
Joris Laenen	CILO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00
Cécile Flandre	CFO (Jusqu'au 25/11/2021)	265.654,81	485.046,23
Maryline Serafin	CFO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00
Luc Kranzen	CCDO	293.292,32	57.842,00
Wilfried Neven	CXO	299.317,57	49.744,00
Benoît-Laurent Yerna	CRO	293.292,32	57.842,00
Izabella Molnar	CDTO (Depuis le 15/12/2021)	13.936,14	0,00
Nicolas Dumazy	CSDO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00

(*) ne comprend pas les autres avantages

12. Précisions sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats

12.1 Bilan

12.1.1 Actif

Rubrique B. Actifs incorporels

- I. Frais d'établissement : concerne les frais d'émission d'obligations subordonnées.
- II. Immobilisations incorporelles : Il s'agit essentiellement de goodwill lié à l'acquisition de portefeuille et de participation ainsi que des montants investis au titre de logiciels et développements informatiques.

Rubrique C. Placements

- I. Terrains et constructions.
 1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre : immeubles sociaux.
 2. Autres : comprend les immeubles destinés à la location ainsi que les acomptes versés sur les immeubles professionnels en construction.

Rubrique E. Créances

- I. Créances nées d'opérations d'assurance directe
 1. Preneurs d'assurance : il s'agit essentiellement de sommes dues par nos assurés.
 3. Autres : comprend les sommes dues par les diverses compagnies d'assurances et les prévisions de recours.
- II. Créances nées d'opérations de réassurance : regroupe les créances sur les réassureurs.
- III. Autres créances : comprend les cautionnements versés, les revenus à recouvrer sur fonds cantonnés, les frais payés d'avance, diverses cotisations et taxes à récupérer et les divers débiteurs.

Rubrique F. Autres éléments d'actif

- I. Actifs corporels : comprend les installations, machines, équipements électroniques, outillages, mobilier, matériel roulant, aménagement des immeubles et les stocks.
- II. Valeurs disponibles : espèces en caisse et les avoirs dans les différentes banques dont le terme est inférieur à un mois.

Rubrique G. Comptes de régularisation

- I. Intérêts et loyers acquis et non échus : revenus des valeurs mobilières en portefeuille et des dépôts en banque acquis à l'exercice 2021 mais dont l'encaissement ne s'effectuera qu'en 2022.

12.1.2 Passif

Rubrique E. Provisions pour autres risques et charges

III. Autres provisions : il s'agit principalement de provisions pour litiges et pour le plan de fin de carrière.

Rubrique G. Dettes

- I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe : comprend les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider.
- IV. Dettes envers des établissements de crédit : comprend principalement des repo et le collatéral.
- V. Autres dettes
 2. Autres : comprend essentiellement les fournisseurs, les factures à recevoir, les versements en attente d'imputation, les frais sur fonds cantonnés et le dividende à payer.

Rubrique H. Comptes de régularisation

Comprend principalement les intérêts courus non échus sur les emprunts obligataires.

12.2 Comptes de résultats

12.2.1 Compte technique

Rubrique 2 : Produits des placements

- Compte technique Vie.

Rubrique 2bis : Produits des placements

- Compte technique Non Vie.

b) produits des autres placements

bb) produits provenant d'autres placements : sont portés sous ces postes, les produits des placements qui sont des valeurs représentatives des provisions techniques et des dettes techniques.

Rubrique 3 : Autres produits techniques nets de réassurance - Compte technique Non Vie.

Il s'agit notamment de produits liés à la gestion RDR (Règlement Direct/Directe regeling).

Rubrique 5 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique Non Vie.

Il s'agit principalement de la variation de la provision d'indexation en loi de 1971 et de la variation du fonds d'indexation en loi de 1967.

Rubrique 6 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique Vie.

Ce poste comprend la variation de la provision d'assurance "Vie".

Rubrique 8 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique Non Vie.

Reprend principalement le montant des capitaux transférés au Fonds des accidents du travail en loi de 1971.

**Rubrique 11 : Autres charges techniques nettes
de réassurance - Compte technique Vie.**

Il s'agit principalement de la taxe sur participations bénéficiaires et de la taxe sur certaines provisions mathématiques Vie, de la cotisation au fonds de protection des dépôts et de la variation de la provision pour autres risques et charges liés à l'activité Vie.

12.2.2 Compte non technique

Rubrique 7 : Autres produits.

Ce poste comprend principalement les reprises de réduction de valeur sur créances.

Rubrique 8 : Autres charges.

Il s'agit principalement de moins-values sur réalisations et de réductions de valeur sur créances.

13. Bilan, comptes de résultats et annexes

13.1 Bilan

Actif	2021	2020
B. Actifs incorporels	110.453.754	113.309.350
I. Frais d'établissement	448	10.337
II. Immobilisations incorporelles	110.453.306	113.299.013
1. Goodwill	33.317.125	39.308.695
2. Autres immobilisations incorporelles	57.932.046	66.688.371
3. Acomptes versés	19.204.135	7.301.947
C. Placements	15.983.236.833	15.347.455.382
I. Terrains et constructions	147.945.176	204.542.669
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	5.439.251	56.139.658
2. Autres	142.505.925	148.403.011
II. Placements dans des entreprises liées et participations	464.743.040	426.095.785
- Entreprises liées	410.498.678	372.286.261
1. Participations	410.498.678	372.286.261
2. Bons, obligations et créances	0	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	54.244.362	53.809.524
3. Participations	41.092.558	39.397.591
4. Bons, obligations et créances	13.151.804	14.411.933
III. Autres placements financiers	15.366.753.409	14.712.928.293
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	702.810.540	645.417.350
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	13.612.416.270	13.264.262.157
4. Prêts et crédits hypothécaires	231.059.487	360.478.259
5. Autres prêts	798.470.910	441.611.865
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	21.991.732	1.118.050
7. Autres	4.470	40.612
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3.795.208	3.888.635
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.778.054.022	1.491.140.460
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	225.729.774	157.602.457
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	64.649	477.596
II. Provision d'assurance Vie	2.923.417	1.311.168
III. Provision pour sinistres	222.741.708	155.813.693
E. Créances	445.578.103	426.194.548
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	212.525.979	215.891.989
1. Preneurs d'assurance	113.122.373	102.200.937
2. Intermédiaires d'assurance	17.310.715	28.075.401
3. Autres	82.092.891	85.615.651
II. Créances nées d'opérations de réassurance	113.721.527	124.131.885
III. Autres créances	119.330.597	86.170.674
F. Autres éléments d'actif	371.610.820	501.047.885
I. Actifs corporels	18.634.941	21.254.974
II. Valeurs disponibles	352.975.879	479.792.911
G. Comptes de régularisation	175.583.193	187.516.414
I. Intérêts et loyers acquis non échus	175.583.193	187.516.414
Total de l'actif	19.090.246.499	18.224.266.496

Passif

	2021	2020
A. Capitaux propres	1.528.203.983	1.461.309.677
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	1.000.000.000	1.000.000.000
1. Capital souscrit	1.000.000.000	1.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	1.660.619	19.731.395
IV. Réserves	78.776.548	67.399.565
1. Réserve légale	64.150.000	54.650.000
3. Réserves immunisées	12.584.073	10.964.784
4. Réserves disponibles	2.042.475	1.784.781
V. Résultat reporté	447.766.816	374.178.717
1. Bénéfice reporté	447.766.816	374.178.717
B. Passifs subordonnés	474.920.678	471.508.397
Bbis Fonds pour dotations futures	18.378.650	18.378.650
C. Provisions techniques	13.826.929.300	13.515.881.834
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	295.804.097	296.446.682
II. Provision d'assurance 'Vie'	9.556.734.162	9.446.282.976
III. Provision pour sinistres	3.716.785.219	3.502.651.600
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	43.587.400	40.132.859
V. Provision pour égalisation et catastrophes	7.999.520	24.622.014
VI. Autres provisions techniques	206.018.902	205.745.703
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.778.054.022	1.491.140.460
E. Provisions pour autres risques et charges	57.911.114	64.691.130
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	0	55.592
II. Provisions pour impôts	3.388.783	3.514.901
III. Autres provisions	54.522.331	61.120.637
F. Dépôts reçus des réassureurs	87.614.523	126.814.641
G. Dettes	1.206.415.351	1.055.651.551
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	161.123.997	152.084.056
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	8.854.046	6.459.894
IV. Dettes envers des établissements de crédit	729.496.657	624.180.419
V. Autres dettes	306.940.651	272.927.182
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	78.405.358	60.868.284
a) impôts	41.291.242	21.083.475
b) rémunérations et charges sociales	37.114.116	39.784.809
2. Autres	228.535.293	212.058.898
H. Comptes de régularisation	111.818.878	18.890.156
Total du passif	19.090.246.499	18.224.266.496

13.2 Compte de résultats

I. Compte technique Non Vie

	2021	2020
1. Primes acquises nettes de réassurance	1.365.362.599	1.340.683.654
a) Primes brutes	1.404.327.739	1.382.016.259
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-39.194.778	-37.834.669
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	642.585	-3.470.447
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	-412.947	-27.489
2bis. Produits des placements	129.321.439	122.269.535
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	3.243.350	1.824.458
aa) entreprises liées	390.854	366.562
1° participations	197.156	366.562
2° bons, obligations et créances	193.698	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.852.496	1.457.896
1° participations	2.709.825	1.002.481
2° bons, obligations et créances	142.671	455.415
b) Produits des autres placements	101.802.404	97.002.857
aa) produits provenant des terrains et constructions	1.341.566	1.396.717
bb) produits provenant d'autres placements	100.460.838	95.606.140
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	1.612.551	12.546.182
d) Plus-values sur réalisations	22.663.134	10.896.038
3. Autres produits techniques nets de réassurance	1.189.171	1.284.499
4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-1.082.915.435	-975.400.744
a) Montants payés nets	946.642.838	930.331.378
aa) montants bruts	990.183.567	948.960.637
bb) part des réassureurs (-)	-43.540.729	-18.629.259
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	136.272.597	45.069.366
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	203.200.612	45.864.155
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	-66.928.015	-794.789
5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-273.199	153.159
6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	-3.752.722	-3.325.068
7. Frais d'exploitation nets (-)	-250.089.664	-251.178.969
a) Frais d'acquisition	119.849.869	115.234.159
c) Frais d'administration	134.507.098	139.773.256
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	-4.267.303	-3.828.446
7bis. Charges des placements (-)	-14.433.840	-22.899.542
a) Charges de gestion des placements	6.658.183	3.407.128
b) Corrections de valeur sur placements	3.656.575	5.995.465
c) Moins-values sur réalisations	4.119.082	13.496.949
8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-40.188.310	-38.191.172
9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	16.622.494	-6.062.656
10. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	120.842.533	167.332.696

II. Compte technique Vie

	2021	2020
1. Primes nettes de réassurance	1.373.062.558	1.346.259.820
a) Primes brutes	1.374.424.237	1.347.765.477
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-1.361.679	-1.505.657
2. Produits des placements	360.091.317	340.185.593
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	5.897.328	11.955.527
aa) entreprises liées	4.870.793	10.905.306
1° participations	4.731.202	10.905.306
2° bons, obligations et créances	139.591	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.026.535	1.050.221
1° participations	818.333	722.021
2° bons, obligations et créances	208.202	328.200
b) Produits des autres placements	273.429.743	272.568.792
aa) produits provenant des terrains et constructions	10.684.787	11.480.682
bb) produits provenant d'autres placements	262.744.956	261.088.110
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	4.218.230	10.660.415
d) Plus-values sur réalisations	76.546.016	45.000.859
3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	225.818.741	245.849.863
4. Autres produits techniques nets de réassurance	3.223.674	4.109.126
5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-1.436.969.444	-1.400.581.881
a) Montants payés nets	1.436.969.444	1.400.581.881
aa) montants bruts	1.437.309.411	1.401.955.004
bb) part des réassureurs (-)	-339.967	-1.373.123
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	0	0
6. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-235.363.193	-162.024.920
a) Variation de la provision d'assurance 'Vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-94.939.505	-109.778.960
aa) variation de la provision d'assurance 'Vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-96.551.754	-109.263.691
bb) variation de la provision d'assurance 'Vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	1.612.249	-515.269
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	-140.423.688	-52.245.960
7. Participation aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	-3.454.541	13.552.553
8. Frais d'exploitation nets (-)	-39.750.183	-33.780.003
a) Frais d'acquisition	7.994.321	6.606.982
c) Frais d'administration	31.755.862	27.061.130
d) Commissions reçues des réassureurs et participations bénéficiaires (-)	0	111.891
9. Charges des placements (-)	-40.888.805	-60.123.457
a) Charges de gestion des placements	18.041.465	15.022.129
b) Corrections de valeur sur placements	8.078.153	16.810.015
c) Moins-values sur réalisations	14.769.187	28.291.313
10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	-93.521.082	-194.139.689
11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-10.290.608	-6.277.033
12bis. Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +)	0	-12.000.000
13. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	101.958.434	81.029.972

III. Compte non technique	2021	2020
1. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	120.842.533	167.332.696
2. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	101.958.434	81.029.972
3. Produits des placements	16.997.387	11.577.673
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	6.960.588	6.838.830
b) Produits des autres placements	4.624.855	4.570.491
bb) produits provenant d'autres placements	4.624.855	4.570.491
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	0	121.572
d) Plus-values sur réalisations	5.411.944	46.780
5. Charges des placements (-)	-26.112.992	-26.344.232
a) Charges de gestion des placements	26.097.425	26.016.530
b) Corrections de valeur sur placements	0	0
c) Moins-values sur réalisations	15.567	327.702
7. Autres produits	18.273.224	11.142.081
8. Autres charges (-)	-22.524.928	-21.873.508
8bis. Résultat courant avant impôts		
Bénéfice (+)	209.433.658	222.864.682
12. Charges exceptionnelles (-)	-2.309.653	0
15. Impôts sur le résultat (-/+)	-17.542.736	-18.300.000
15bis. Impôts différés (-/+)	126.119	76.931
16. Résultat de l'exercice		
Bénéfice (+)	189.707.388	204.641.613
17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées	378.357	197.735
b) Transfert aux réserves immunisées (-)	-1.997.645	-1.976.174
18. Résultat de l'exercice à affecter		
Bénéfice (+)	188.088.100	202.863.174

Affectations et prélèvements	2021	2020
A. Bénéfice à affecter	562.266.816	487.378.716
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	188.088.100	202.863.174
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	374.178.716	284.515.542
B. Prélèvement sur les capitaux propres	0	0
2. sur les réserves	0	0
C. Affectations aux capitaux propres (-)	-9.500.000	-10.200.000
2. à la réserve légale	-9.500.000	-10.200.000
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-447.766.816	-374.178.716
F. Bénéfice à distribuer (-)	-105.000.000	-103.000.000
1. Rémunération du capital	105.000.000	103.000.000

13.3 Annexes

N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	231.833.725	271.251.975	304.157.884	0
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	17.390.204	5.632.470	44.853.735	0
- Cessions et retraits	3.002.223	104.804.218	7.316.423	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
- Autres mutations	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	246.221.706	172.080.227	341.695.196	0
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent	0	25.053.340	72.345.152	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	0	0	0	0
- Annulées	0	0	0	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	25.053.340	72.345.152	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	118.524.375	91.762.646	4.216.775	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	20.039.905	6.988.618	0	0
- Repris car excédentaires	0	0	675.105	0
- Annulées	2.796.328	49.562.873	0	0
- Transférés d'une rubrique à une autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	135.767.952	49.188.391	3.541.670	0
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	0	0
Mutations de l'exercice :				
Au terme de l'exercice	0	0	0	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	110.453.754	147.945.176	410.498.678	0

Postes de l'actif concernés

Dénominations	C.II.3.	C.II.4.	C.III.1.	C.III.2.
	Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Actions, parts et autres titres à revenu variable	Obligations et autres titres à revenu fixe
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	56.828.346	14.411.933	659.073.051	13.536.496.626
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	4.554.456	0	391.373.085	2.842.998.517
- Cessions et retraits	621.320	1.260.129	299.925.093	2.444.235.056
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
- Autres mutations	0	0	0	-7.500.000
Au terme de l'exercice	60.761.482	13.151.804	750.521.043	13.927.760.087
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	0	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	0	0	0	0
- Annulées	0	0	0	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	0	0	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	10.748.221	0	11.309.701	272.234.469
Mutations de l'exercice :				
- Actées	37.393	0	4.424.457	48.187.725
- Repris car excédentaires	0	0	1.342.073	358.000
- Annulées	20.968	0	3.227.582	4.720.377
- Transférés d'une rubrique à une autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	10.764.646	0	11.164.503	315.343.817
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	6.682.534	0	2.346.000	0
Mutations de l'exercice :	2.221.743	0	34.200.000	0
Au terme de l'exercice	8.904.277	0	36.546.000	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	41.092.558	13.151.804	702.810.540	13.612.416.270

N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Droits sociaux détenus

Données extraites des derniers comptes annuels disponibles

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Directement		Par les filiales		Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres (+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net
	Nombres	%	%					
Air Properties SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B179.427	140.411	65	0		31/12/2020	EUR	9.295	1.238
Ankaret Invest SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866	2.368.879	100	0		31/12/2020	EUR	17.668	-417
Archeion SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896	28.410	100	0		31/12/2020	EUR	2.172	111
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	8.050	25	0		31/12/2020	EUR	-1.772	-7.177
Ariane Real Estate (ARE) SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200	100	0		31/12/2020	EUR	8.309	-27
Assurcard NV Fonteinstraat 1A/301 B-3000 Leuven BE 0475.433.127	900	20	0		31/12/2020	EUR	3.078	125
Bedrijvencentrum regio Geraardsbergen Herenveld 2 -9500 Geraardsbergen BE 0456.832.584	32	28	0		31/12/2020	EUR	877	18
Bora SA Rue des Croisiers 24 B-4000 Liège BE 0444.533.281	484	100	0		31/12/2020	EUR	5.766	-56
Centrexperis Avenue Franklin Roosevelt 104/1 1330 Rixensart BE 0463.891.315	80	10	0		31/12/2020	EUR	169	14
De Oostendse Haard asbl Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Ostende BE 0405.277.282	1.400	16	0		31/12/2020	EUR	20.431	681
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie 3 B-4030 Grivegnée BE 0823.162.982	10	10	0		31/12/2020	EUR	300	14
Epimède SA Lambert Lombard, 3 B-4000 Liège BE 0634.750.380	2.080	20	0		30/06/2021	EUR	10.416	5.878
Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.377.612	40	100	0		31/12/2020	EUR	21.786	978
Ethias Services SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0825.876.113	999	100	0		31/12/2020	EUR	453	66
Ethias Sustainable Investment Fund SA (European Equities High Yield) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	256.136	92	8		31/12/2020	EUR	89.921	-7.620
Ethias Sustainable Investment Fund SA (Global Equities) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	21.767	100	0		31/12/2020	EUR	21.034	-1.575
Expertisebureau Bellefroid NV Kiewitstraat 175 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13	10	0		31/12/2020	EUR	704	-17
Foncière du Berlaymont sprl Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640	1.000	100	0		31/12/2020	EUR	189	-41
Green4you SA boulevard du Roi Albert II 7, B-1210 Saint-Josse-ten-Noode BE 0778.652.157	2.600	26	0					
Het Gehucht SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0808.840.636	500	100	0		31/12/2020	EUR	1.398	-13

Droits sociaux détenus

Données extraites des derniers
comptes annuels disponibles

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Directement		Par les filiales		Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%	(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)				
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel, 98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	75	15	0	31/12/2020	EUR	78.378	5.278	
IMA Benelux square des Conduites d'Eau 11-12, B-4020 Liège BE 0474.851.226	16.500	33	0	31/12/2020	EUR	2.391	-669	
Immo Hofveld SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0889.535.233	1.000	100	0	31/12/2020	EUR	1.326	88	
Immovegnis SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.660.394	10.500	100	0	31/12/2020	EUR	35	-26	
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20/2 B-2610 Wilrijk BE 0870.792.160	1.200	11	0	31/12/2020	EUR	1.216	-37	
Jan Dockx SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500	100	0	31/12/2020	EUR	2.103	-45	
Koala SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0873.412.150	400	100	0	31/12/2020	EUR	4.379	22	
Lothian Developments IV SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.648.518	1.012.873	100	0	31/12/2020	EUR	2.985	244	
Maison de l'assurance Square de Meeûs, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501	2.776	11	0	31/12/2020	EUR	2.800	18	
Naos SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B 207.559	670.000	67	0	31/12/2020	EUR	11.495	1.107	
Network Research Belgium SA P.l. des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430	42.530	68	0	31/12/2020	EUR	98.156	28.806	
Officenter Hasselt Hendrik van Veldekesingel 150, B-3500 Hasselt BE.0821.194.476	13	13	0	31/12/2020	EUR	1.058	78	
Palais des expositions congrès de charleroi rue de robiano, 74 B-7130 Binche BE 0401.553.571	9.856	23	0	31/12/2020	EUR	-134	-65	
Sagitta SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0812.356.489	240	100	0	31/12/2020	EUR	2.840	25	
NEB Foncière SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838	145	29	0	31/12/2020	EUR	127	-139	
NEB Participations SA r ue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503	29	0	31/12/2020	EUR	65.270	6.594	
Real Goed Invest SA r ue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0872.354.157	1.046	100	0	31/12/2020	EUR	2.589	116	
Veran Real Estate CY SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100	100	0	31/12/2020	EUR	4.698	-53	
Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège BE 0875.171.810	5.000	50	0	31/12/2020	EUR	4.803	197	
Weerts Logistic Parks Holding varnstraat, 2 3793 Teuven BE 0837.446.629	55.519.377	50	0	31/12/2020	EUR	51.858	-53	

N°3. Valeur actuelle des placements

Postes de l'actif

	Montants
C. Placements	17.993.784.868
I. Terrains et constructions	161.514.439
II. Placements dans des entreprises liées et participations	831.271.326
- Entreprises liées	687.730.961
1. Participations	687.730.961
2. Bons, obligations et créances	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	143.540.365
3. Participations	129.911.072
4. Bons, obligations et créances	13.629.293
III. Autres placements financiers	16.996.887.421
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	1.029.193.286
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	14.901.783.433
4. Prêts et crédits hypothécaires	243.241.549
5. Autres prêts	800.672.951
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	21.991.732
7. Autres	4.470
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4.111.682

N°3bis. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments

	Valeur comptable nette	Juste valeur
Contrats à terme sur swaps, volume: 100.000.000 €, risque de taux	-94.119.659	-99.050.144
Contrats à terme sur obligations, volume: 621.000.000 €, risque de crédit	0	-288.276

Pour les immobilisations financières figurant aux postes C.II. et C.III. comptabilisées à un montant supérieur à leur juste valeur: la valeur comptable nette et la juste valeur des actifs en question, pris isolément ou regroupés de manière adéquate

	Valeur comptable nette	Juste valeur
C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	157.659.216	153.316.387
C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	5.417.309	4.787.620
C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables	172.167.001	152.072.044
C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe	1.859.170.635	1.807.045.896
C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts	225.358.975	220.173.478

Pour chacune des immobilisations financières mentionnées au point B. ou chacun des actifs visés au point B. pris isolément ou regroupés de manière adéquate, comptabilisés à un montant supérieur à leur juste valeur, il convient également de mentionner ci-après les raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite, et notamment les éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera récupérée

- C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

N°5. Etat du capital

	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit (poste A.1.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent :	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxx
- Modification au cours de l'exercice :		
- Au terme de l'exercice	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital		
2.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
G. Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes		
EthiasCo SCRL	xxxxxxxxxxxxxxx	1.000.010
Région Flamande	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Région Wallonne	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Etat fédéral (SFCI)	xxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330

N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

Ventilation du poste E.III du passif	Montants
Provision plan fin de carrière	31.829.464
Autres provisions pour risques et charges	8.410.400
Provision pour autres litiges	14.282.467

N°7. Etat des provisions techniques et dettes

Postes du passif concernés	Montants
a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans.	
B. Passifs subordonnés	474.920.678
II. Emprunts non convertibles	474.920.678
Total	474.920.678
b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.	
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.778.054.022
G. Dettes	728.429.952
IV. Dettes envers les établissements de crédit	728.429.952
Total	2.506.483.975
c) Dettes fiscales, salariales et sociales.	
1. Impôts (poste G.V.1.a) du passif	
b) Dettes fiscales non échues	41.291.242
2. Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif	
b) Autres dettes salariales et sociales	37.114.116
Total	78.405.358

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

Ventilation du poste H du passif	Montants
Produits financiers à reporter	1.011.763
Résultat sur autres dérivés à réallouer	94.119.659
Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire et REPO)	16.687.456

N°10. Informations concernant les comptes techniques

I. Assurances Non Vie

Libellé	Total	Affaires directes			
		Total	Accidents et Maladie	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches
			(Branches 1 et 2)	(Branche 10)	(Branches 3 et 7)
1) Primes brutes	1.404.327.740	1.405.361.785	500.869.162	266.634.145	193.757.154
2) Primes brutes acquises	1.404.970.324	1.405.741.408	500.450.646	268.600.196	193.977.444
3) Charges des sinistres brutes	1.193.384.179	1.196.123.297	403.896.355	207.031.451	110.930.046
4) Frais d'exploitation bruts	254.356.967	254.200.159	60.360.000	56.226.232	39.055.638
5) Solde de réassurance	75.128.322	79.118.076	4.526.430	8.264.290	15.644.705
6) Commissions (art. 37)		36.918.594	0	0	0

Libellé	Affaires directes				
	Marine Aviation Transport	Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Crédit et Caution	Pertes pécuniaires diverses
	(Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12)	(Branches 8 et 9)	(Branche 13)	(Branches 14 et 15)	(Branche 16)
1) Primes brutes	281.034	239.850.880	102.344.314	57.549	17.717.941
2) Primes brutes acquises	282.187	234.933.413	104.536.103	57.549	18.779.717
3) Charges des sinistres brutes	-70.806	327.698.575	97.529.967	122	8.682.148
4) Frais d'exploitation bruts	53.644	54.774.230	18.615.826	11.281	3.576.005
5) Solde de réassurance	0	53.615.149	-2.932.498	0	0
6) Commissions (art. 37)	0	0	0	0	0

Libellé	Affaires directes		
	Protection juridique	Assistance	Affaires acceptées
	(Branche 17)	(Branche 18)	
1) Primes brutes	40.977.661	42.871.945	-1.034.045
2) Primes brutes acquises	41.552.522	42.571.631	-771.084
3) Charges des sinistres brutes	23.529.531	16.895.908	-2.739.118
4) Frais d'exploitation bruts	9.813.036	11.714.267	156.808
5) Solde de réassurance	0	0	-3.989.754
6) Commissions (art. 37)	0	0	0

II. Assurances Vie

Libellé	Montants
A. Affaires directes	
1) Primes brutes :	1.374.424.237
a) Primes individuelles	46.488.636
Primes au titre de contrats de groupe	1.327.935.601
b) Primes périodiques	1.072.982.761
Primes uniques	301.441.476
c) Primes de contrats sans participation aux bénéfices	25.286.475
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1.345.672.443
Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	3.465.319
2) Solde de réassurance	590.536
3) Commissions (art. 37)	3.207.056
B. Affaires acceptées	
Primes brutes :	0

III. Assurances Non Vie et Vie, affaires directes

Libellé	Montants
Primes brutes :	
- en Belgique	2.738.766.023
- dans les autres états de la CEE.	41.019.997

N°11. Etat relatif au personnel employé

A. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou par une convention de premier emploi

	2021	2020
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	1.976	1.923
b) L'effectif moyen du personnel occupé par l'entreprise pendant l'exercice précédent, calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 15, §4, du Code des sociétés, et ventilé en fonction des catégories suivantes :	1.774	1.745
- personnel de direction	26	26
- employés	1.748	1.719
c) Le nombre d'heures prestées	2.571.733	2.590.566

B. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet du personnel intérimaire et des personnes mises à disposition de l'entreprise

	2021	2020
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	0	0
b) L'effectif moyen calculé en équivalents temps plein de manière analogue à celle des travailleurs inscrits au registre du personnel	4	1
c) Le nombre d'heures prestées	7.754	1.965

N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature

Dénominations

Montants

I. Frais de personnel	176.850.260
1. a) Rémunérations	107.911.368
b) Pensions	0
c) Autres avantages sociaux directs	32.547.766
2. Cotisations patronales d'assurance sociales	35.216.977
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	452.115
4. Autres dépenses de personnel	777.626
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	-55.592
a) Dotation (+)	0
b) Utilisations et reprises (-)	-55.592
II. Biens et services divers	169.551.142
III. Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels et corporels autres que les placements	24.359.829
IV. Provisions pour autres risques et charges	0
1. Dotation (+)	0
2. Utilisations et reprises (-)	0
V. Autres charges courantes	9.779.218
1. Charges fiscales d'exploitation	1.575.257
a) Précompte immobilier	1.449.781
b) Autres	125.476
2. Contributions aux organismes publics	2.753.494
4. Autres	5.450.467
VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)	-6.846.864
1. Frais d'administration récupérés	6.846.864
b) Autres	6.846.864
Total	373.693.585

N°13. Autres produits, autres charges

Dénominations

Montants

A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique)

Reprise de réductions de valeur sur contentieux	18.015.880
Plus-values sur réalisations d'actifs corporels	36.709
Autres	220.635

B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique)

Amortissements	9.889
Réductions de valeurs sur créances	9.367.775
Moins-value sur réalisations d'actifs	208.260
Moins-values sur réalisations de créances	11.780.325
Action solidarité COVID	0
Commissions et frais financiers	610.110
Autres	548.568

N°14. Résultats exceptionnels

Montants

A. Ventilation des PRODUITS EXCEPTIONNELS (poste 11. du compte non technique), s'ils sont importants.

B. Ventilation des CHARGES EXCEPTIONNELLES (poste 12. du compte non technique), si elles sont importantes.

Plus-value sur réalisations d'actifs	2.309.653
--------------------------------------	-----------

N°15. Impôts sur le résultat

Montants

A. Détail du poste 15 a) 'Impôts' :

1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	19.052.437
a) Versements anticipés et précomptes remboursables	4.002.391
b) Autres éléments imputables	208
c. Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	0
d. Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a.) du passif	15.049.838
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	0
a) Suppléments d'impôts dus ou versés :	0

B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé

- Mutation des réserves, provisions et réductions de valeur imposables (hors actions):	-3.076.297
- Produits exonérés et pertes non admises sur actions:	36.771.953
- Dépenses non admises (hors actions):	14.392.851
- Déductions diverses (pertes antérieures, intérêts notionnels, revenus de l'innovation...)	-101.360.402

D. Sources de latences fiscales :

1. Latences actives	1.109.720.000
- Pertes fiscales et RDT cumulés (report)	0
- Provisions techniques taxées:	1.084.800.000
- Réductions de valeur et autres réserves taxées:	24.920.000
2. Latences passives	0
Plus-values réalisées (taxation étalée):	0

N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	2021	2020
A. Taxes :		
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	254.137.135	254.609.364
2. Autres taxes à charge de l'entreprise	983.097	987.961
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Prêcompte professionnel	312.149.850	300.262.540
2. Prêcompte mobilier (sur dividendes)	1.669.722	1.381.953

N°17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	
B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour compte de tiers :	
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	
a) de l'entreprise :	854.234.312
D. Garanties reçues (autres qu'en espèce) :	
a) titres et valeurs de réassureurs :	70.002.132
b) autres :	636.464.862
G. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan:	
H. Autres :	2.446.410.144
Engagements d'acquisitions d'immeubles	32.505.770
Engagements de prêts infrastructures	48.351.210
Engagements de prêts financiers	50.815.924
Engagements de prêts collectivités	10.000.000
Engagements de prêts hypo	4.282.943
Engagements de prêts agences	90.000.000
Engagements de participations	10.598.056
Engagements sur fonds obligataires	123.063.639
Engagements sur fonds actions	64.732.888
Engagements sur fonds infrastructures	83.327.107
Engagements d'acquisitions d'autres titres	624.250.000
Engagements de cessions d'immeubles	0
Engagements de cessions d'autres titres	873.617.799
Engagements de projets informatiques	5.097.373
Irs swap - receive leg	110.000.000
Cds - receive	0
Irs swap - pay leg	110.000.000
Cds - pay	0
Caps/floor	0
Swaptions	0
Engagements de prêts immobiliers	27.711.000
Estimation des indemnités complémentaires – inondations	178.056.435

N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2021	2020	2021	2020
C. II. Placements dans des entreprises liées et participations	410.498.678	372.286.261	54.244.361	53.809.524
1 + 3 Participations	410.498.678	372.286.261	41.092.557	39.397.591
2 + 4 Bons, obligations et créances	0	0	13.151.804	14.411.933
- autres	0	0	13.151.804	14.411.933
D. II. Placements dans des entreprises liées et participations	4.751.072	3.999.497	0	0
1 + 3 Participations	4.751.072	3.999.497	0	0
E. Créances	55.449	1.373.952	902.784	1.211.740
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	37.757	1.047.183	709.339	1.022.342
III. Autres créances	17.692	326.769	193.445	189.398
B. Passifs subordonnés	3.500.000	3.500.000	0	0
G. Dettes	12.878.563	15.710.339	0	-398
I. Dettes nées d'opérations d'assurances directes	0	0	0	0
V. Autres dettes	12.878.563	15.710.339	0	-398
			Entreprises liées	
			2021	2020
Autres engagements financiers significatifs			8.831.582	33.869.000

N°18bis. Relations avec des entreprises associées

Relations avec les entreprises associées (*)	2021	2020
1. Montant des immobilisations financières	79.700.890	50.998.342
- Participations	79.700.890	50.998.342
2. Créances sur des entreprises associées	37.500	
- A un an au plus	37.500	
4. Garanties personnelles et réelles	0	
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	0	
5. Autres engagements financiers significatifs	188.484.158	89.527.860

(*) Entreprises associées au sens de l'article 12 du Code des sociétés.

N°19. Relations financières avec :

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	
1. Créances sur les personnes précitées	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats,	
- aux administrateurs et gérants *	431.870

* Pour les administrateurs non exécutifs et hors rémunérations et autres avantages du Comité de direction. (Par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit)

N°19bis. Relations financières avec :

Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	Montants
1. Emoluments du commissaire :	637.075
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire :	26.120
- Autres missions d'attestation	26.120
- Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié :	0
- Missions de conseils fiscaux	0
- Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0

N°20. Règles d'évaluation :

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Les actifs incorporels sont capitalisés à leur prix d'achat ou de revient, frais accessoires compris.

Les frais de logiciels et de développement sont capitalisés s'ils sont liés à des projets d'investissement, à savoir des projets de grande envergure qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important.

Les logiciels et licences informatiques qui ont été achetés ou créés en interne pour usage personnel sont exprimés en coût historique, moins l'amortissement ainsi que toute dépréciation d'actifs. Les logiciels et licences créés en interne sont uniquement reconnus en tant qu'immobilisations incorporelles quand les conditions suivantes sont réunies : critère d'identification pour l'actif, contrôle des ressources, probabilité de profits économiques futurs et capacité à mesurer le coût de manière fiable.

Les logiciels développés par un tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes pour des projets d'investissement, sont amortis sur cinq ans conformément à la méthode linéaire à partir du moment où le logiciel ou les développements sont prêts à l'usage, tandis que pour les systèmes « cœur » avec une durée de Vie utile plus longue, la durée est de 10 ans.

Les frais internes et externes de recherche liés à ces projets ainsi que tous les frais liés à des projets ICT autres que des projets d'investissement, sont directement repris dans le compte de résultat. »

Les actifs incorporels autres que les projets d'investissement IT sont amortis selon la méthode linéaire à un taux de 20%, sauf pour les amortissements des frais de développement et du goodwill quand la durée de Vie utile ne peut pas être estimée de manière fiable, qui s'étalent sur une durée maximale de dix ans. La durée d'amortissement du goodwill est justifiée en l'annexe des comptes annuels.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1^{er} janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %
- Les immeubles acquis depuis le 1^{er} janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :
- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Techniques spéciales
- Parachèvements et finitions

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Cette dépréciation sera d'une part justifiée, au cas par cas, en fonction de la situation financière, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues et d'autre part actée sur proposition du Comité de direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné en l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les titres à revenu fixe mentionnés au poste C.III.2 de l'actif font systématiquement l'objet de réductions de valeur afin de refléter, conformément aux principes énoncés à l'article 19, alinéa 1^{er}, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n'honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres et créances soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres et créances est durablement inférieur à leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l'application de la présente disposition.

L'application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réduction de valeur ou non fait l'objet d'une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères que nous prenons en compte dans ladite analyse pour, d'une part, identifier les moins-values durables et, d'autre part, évaluer si la comptabilisation d'une réduction de valeur est nécessaire sont les suivants :

Critères de détermination des moins-values durables

- Le portefeuille d'assurance/ la gestion distincte concernés ;
- La capacité de l'entreprise à détenir ces titres jusqu'à leur maturité ;
- La durée de la moins-value latente observée.

Critères pris en compte pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée

- Une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés ;
- Une dégradation significative de notation;
- Une restructuration volontaire ou imposée de la dette ;
- La survenance d'un évènement de crédit selon les règles ISDA;
- Des difficultés financières importantes;
- Un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières;
- Une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents.

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de emploi.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur selon la même règle que celle appliquée au poste C.III.2 ci-dessus.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6) Créances (rubrique E)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Pour les créances d'assurance liées à des primes non-vie, des réductions de valeur sont réalisées après un an (date comptable). De plus, des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)

Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %
- matériel roulant : 25 %
- mobilier et matériel de bureau : 10 %

Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 euros sont amortis la première année.

matériel médical : 20 %

Passif du bilan

Provisions techniques (rubrique C)

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières

Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de Vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N°21. Modifications aux règles d'évaluations :

Néant.

N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés :

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif au comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :

oui/non (*) : Oui

N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/1994

Art 27 bis § 3, dernier alinéa

Montants

2. Obligations et autres titres à revenu fixe	26.813.133
--	-------------------

Instruments dérivés utilisés

Forward buy swaps	3 transactions d'exercice
Forward bonds couplés à des forward swaps	11 transactions d'acquisition
Cap/floor	
Swap d'inflation	2 transactions d'acquisition
Put sur indice	1 transaction d'acquisition et 8 transactions d'échéance

Résultats comptables	Résultat	Reprise de réductions de valeur	Dotations aux réductions de valeurs	Intérêts courus non échus
Forward bonds couplés à des forward swaps			-2.344.465	
Cap/floor				
Swap d'inflation				-810.339
Put sur indice	-40.612		-183.530	

Goodwill

Le montant de 33 millions d'euros figurant à l'actif du bilan dans la rubrique « II.1 Immobilisations incorporelles – Goodwill » comprend :

- Un goodwill résultant de la fusion avec Whestia en 2017, pour un montant net de 13 millions d'euros (valeur brute de 26 millions d'euros), amorti sur la durée des engagements, soit 10 ans ; ;
- Un goodwill résultant de l'acquisition du portefeuille Accident du Travail loi de 67 au 31 décembre 2017, pour un montant de 20 millions d'euros (valeur brute de 34 millions d'euros), amorti en 10 ans, sur base de la durée des engagements.

Dotations à la provision clignotant

Le 15 décembre 2021, la Banque Nationale a confirmé, en application de l'article 34quinquies, § 4 de l'Arrêté Royal du 1er juin 2016 modifiant l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et de réassurance qu'elle accordait à Ethias SA la dispense de l'obligation de doter les provisions complémentaires pour l'année comptable 2021 étant donné que les conditions exigées en matière de solvabilité étaient respectées.

Crise du COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de l'entreprise.

Ethias a continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et l'octroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC et en AC tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias s'est engagée dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation au moyen des initiatives suivantes :

- l'octroi d'un prêt à la SRIW ;
- la participation en tant qu'expert à des sessions liées à l'organisation du financement de projets au niveau fédéral ;
- la participation à l'augmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;

- la participation à un placement privé pour la région germanophone ;
- un investissement de 80 millions d'euros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallonne, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons qu'Ethias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

Inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cœur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

- Directement libéré une avance de 1.500 euros dès l'ouverture d'un dossier sinistre ;
- Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin d'aller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;
- Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi qu'une aide financière à la Croix-Rouge ;
- Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en B2C ont été clôturées.

Vu l'ampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole d'intervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit qu'une fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Le total des prêts au 31 décembre 2021 s'élève à 108 millions d'euros. Une estimations des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan pour un montant de 178 millions d'euros.

13.4 Bilan social

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

2021 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.492	805	687
Temps partiel	440	149	292
Total en équivalents temps plein (ETP)	1.774	890	884
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.153.566	1.182.980	970.586
Temps partiel	418.167	136.360	281.807
Total	2.571.733	1.319.340	1.252.393
Frais de personnel			
Temps plein	148.094.168	81.349.946	66.744.223
Temps partiel	28.756.092	9.377.062	19.379.030
Total	176.850.260	90.727.008	86.123.252
Montant des avantages accordés en sus du salaire	207.079	106.235	100.844

2020 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1.745	891	854
Nombre d'heures effectivement prestées	2.590.566	1.358.686	1.231.879
Frais de personnel	186.085.530	97.597.162	88.488.368
Montant des avantages accordés en sus du salaire	251.505	131.908	119.597

2021 (A la date de clôture de l'exercice)	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs	1.553	423	1.824
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.467	421	1.737
Contrat à durée déterminée	76	2	78
Contrat de remplacement	10		10
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	838	141	920
de niveau secondaire	106	69	145
de niveau supérieur non universitaire	431	49	461
de niveau universitaire	301	23	314
Femmes	715	282	905
de niveau secondaire	84	82	131
de niveau supérieur non universitaire	353	134	452
de niveau universitaire	278	66	323
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	25	1	26
Employés	1.528	422	1.799

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

2021 (Au cours de l'exercice)	Personnel intérimaire
Nombre moyen de personnes occupées	4
Nombres d'heures effectivement prestées	7.754
Frais pour l'entreprise	230.040

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	165	8	171
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	93	6	97
Contrat à durée déterminée	62	2	64
Contrat de remplacement	10	0	10
Sorties	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	95	25	108
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	71	24	84
Contrat à durée déterminée	20	1	21
Contrat de remplacement	4	0	4
Par motif de fin de contrat			
Pension	3	19	12
Chômage avec complément d'entreprise	0	0	0
Licenciement	5	2	7
Autre motif	87	4	90

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

46

2021	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	519	587
Nombres d'heures de formation suivies	6.224	6.572
Coût net pour l'entreprise	810.589	883.934
dont coût brut directement lié aux formations	817.999	892.316
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	7.411	8.381
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	874	927
Nombres d'heures de formation suivies	6.933	7.212
Coût net pour l'entreprise	487.321	506.896

14. Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE ETHIAS SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Ethias SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et de risques et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant quatorze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 19.090.246.499 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 188.088.100.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurance en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Suffisance des provisions techniques

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques s'élèvent à EUR 13.827 millions et représentent 72% du total bilantaire.

Le test de suffisance de ces provisions est complexe et repose sur un degré de jugement important. Les hypothèses retenues peuvent être influencées par les conditions économiques, les actions de gestion futures ainsi que par la législation et la réglementation applicables à la Société.

Etant donné la matérialité de ces provisions techniques dans les comptes annuels ainsi que le risque d'insuffisance, nous considérons la suffisance des provisions techniques comme un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons revu la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir la suffisance des provisions techniques. Nous avons également accordé une attention particulière aux contrôles implémentés par la Société afin de s'assurer de la qualité des données utilisées dans le cadre du test de suffisance des provisions techniques.

Nous avons aussi évalué la pertinence du test de suffisance des provisions techniques, par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celui-ci par rapport aux résultats techniques constatés au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, nous avons effectué un test indépendant sur la suffisance des provisions techniques et comparé celui-ci avec les montants déterminés par la Société.

A noter que nous avons partagé et corroboré nos conclusions avec les actuaires et la fonction actuarielle de la Société.

Sur la base de notre audit, nous estimons que les hypothèses retenues pour déterminer la suffisance des provisions techniques sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la suffisance des provisions techniques.

Valorisation des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible

Description du point clé de l'audit

La Société détient des placements pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. En effet, la valeur de marché d'un certain nombre de ces placements est déterminée à l'aide de techniques de valorisation qui sont basées, ou non, sur des données de marché observables.

Au 31 décembre 2021, la Société détient des actifs valorisés par une contrepartie non indépendante (principalement des obligations et autres titres à revenu fixe) pour un montant de EUR 874 millions et de façon interne (principalement des obligations « corporate ») pour un montant de EUR 180 millions.

La valorisation de ces placements est un point clé de notre audit en raison de l'importance des estimations qui sont réalisées et de l'impact que la valorisation retenue peut avoir sur l'annexe 3 des comptes annuels et la détermination des réductions de valeur qui sont comptabilisées.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons revu la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir l'exactitude de la valorisation de ces placements.

Pour un échantillon de placements, nous avons également revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur valeur de marché. Nous avons aussi effectué des tests sur les données de base utilisées dans la détermination de la valeur de marché.

Enfin, nous avons impliqué des experts en valorisation d'instruments financiers qui ont, pour un échantillon de placements, recalculé de façon indépendante leur valeur de marché.

Nous estimons que les hypothèses principales retenues dans la détermination de la valeur de marché de ces placements sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la détermination de la valeur de marché des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurance en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit et risques notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit et de risques une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit et de risques, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du rapport distinct sur l'information non-financière et des autres informations contenues dans le rapport annuel et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, le rapport distinct sur l'information non-financière, les autres informations contenues dans le rapport annuel et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations a été reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non-financière la Société s'est basée sur le référentiel internationalement reconnu "UN Global Compact". Conformément à l'article 3:75, §1, 6° du Code des sociétés et associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément à ces référentiels.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux entreprises d'assurance en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit et de risques visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales des décisions prises par les conseils d'administration des 28 janvier 2021, 24 février 2021, 25 novembre 2021 et 22 décembre 2021 telles que décrites dans la section 10.4 du rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.

Diegem, le 8 avril 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'entreprises SRL
Représentée par

Tom Meuleman
Réviseur d'Entreprises

15. Annexe : déclaration relative à l'information non financière

